



RAPPORT D'IMPACT VOLONTAIRE 2025

BANQUE
POPULAIRE
DU NORD



BANQUE COOPÉRATIVE ET LOCALE

Transformer l'ambition en action, ensemble.

En 2025, nous vous présentons notre premier Rapport d'Impact Volontaire, marquant notre volonté d'agir avec transparence au service de nos territoires. Un an plus tard, nous sommes fiers de vous partager ce second opus, qui vient non seulement confirmer mais aussi amplifier nos engagements. L'année 2025 fut celle de la concrétisation et de l'accélération.

Cette dynamique s'ancre dans la première année d'exécution de notre plan stratégique "Plus haut - plus fort". Nos réalisations majeures en sont la preuve tangible : la création de pôles dédiés aux entrepreneurs, à l'ESS & l'Innovation, et à l'agriculture, ainsi que la réorganisation autour de 5 territoires plus proches de vous. Le lancement de livrets d'épargne dédiés à chaque territoire incarne parfaitement notre promesse de réinvestir localement la confiance que vous nous accordez.

Notre rôle de moteur des transitions s'est à nouveau illustré à travers l'action de notre Banque de la Transition Énergétique. Plus qu'une structure, c'est un engagement quotidien pour financer la décarbonation de notre région et faire vivre notre grande cause autour de l'eau, soutenu par des résultats significatifs et un enthousiasme croissant pour les projets verts.

Cet engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises a été salué par l'obtention du Label Argent d'EcoVadis, qui

nous positionne dans le top 15% des entreprises les plus performantes, tous secteurs confondus. Cette reconnaissance externe valide notre démarche et nous encourage à poursuivre.

En 2025, notre soutien à la vie locale s'est intensifié avec 195 actions sociétales accompagnées, soit 10% de plus qu'en 2024, pour un montant total de 7,5 millions d'euros.

2025 a aussi été une année de passion et de partage. La Course des Caps Banque Populaire du Nord à Boulogne-sur-Mer a illustré de manière spectaculaire notre attachement historique au monde de la voile et à notre littoral. Cet événement populaire exceptionnel, qui a réuni plus de 50 skippers, 1200 de nos clients et 125 000 visiteurs, fut une formidable vitrine de notre capacité à créer du lien. Le rendez-vous est déjà pris pour une seconde édition à l'été 2027 !

La solidité de notre modèle coopératif et régional n'est plus à démontrer. Elle est le fruit de la bonne exécution de notre stratégie et, surtout, de l'engagement sans faille de nos équipes sur le terrain. Fiers des jalons posés en 2025, nous abordons 2026 avec une détermination intacte pour aller, avec vous et pour vous, toujours plus haut et plus fort, avec l'appui d'un fonds de dotation nouvellement constitué pour amplifier encore nos actions locales.

Bonne lecture,



PHILIPPE HOURDAIN
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
BANQUE POPULAIRE DU NORD

NICOLAS POUGHON
DIRECTEUR GÉNÉRAL
BANQUE POPULAIRE DU NORD

CHIFFRES CLÉS



Empreinte Coopérative
et Sociétale :

7,5 M€



Épargne Verte
via la banque de
la transition énergétique :

177 M€



91/100

Index égalité professionnelle
Femmes/Hommes



Achats réalisés avec
des fournisseurs locaux :

58,3%

*hors dépenses via le groupe BPCE



Crédits Verts accordés via
la Banque de la Transition
Énergétique :

69 M€
dont 9,3 M€

de financements accordés pour
des projets de production
d'énergie renouvelable



211 recrutements
en région



- 6 %

Notre objectif de baisse du
bilan carbone à fin 2026

Financement de la transition
et la décarbonation pour
les entreprises :

16,5 M€



- 15%

Baisse de nos émissions
carbone sur les cinq
dernières années

En 2025, la Banque Populaire du Nord obtient le Label ECOVADIS Argent

EcoVadis est un fournisseur mondial de notations de durabilité des entreprises qui évalue les entreprises en fonction de leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) selon quatre piliers clés : environnement, travail et droits de l'Homme, éthique et approvisionnement durable.

L'obtention du label ARGENT signifie que la Banque Populaire du Nord se classe parmi les 15% des meilleures entreprises évaluées par EcoVadis en termes d'engagements et actions RSE.



SOMMAIRE

1	Introduction	page 5
2	Fidèle à son histoire, la Banque Populaire place les enjeux de durabilité au cœur de sa gouvernance et de son engagement afin de renforcer son impact positif sur l'environnement et la société	page 6
3	Contribuer à la décarbonation de l'économie en rendant l'impact accessible à tous	page 19
4	Autres enjeux environnementaux	page 28
5	Être employeur de référence	page 31
6	Être l'acteur de référence du développement économique et sociétal de notre territoire	page 40
7	Être une banque inclusive qui protège	page 45
8	Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité	page 49
9	Indicateurs coopératifs	page 51
10	Note méthodologique	page 52

Introduction

Ce rapport est un rapport d'impact publié volontairement par la **Banque Populaire du Nord**

Le Groupe BPCE établit son rapport de durabilité conformément aux normes européennes de reporting en matière de durabilité (*European Sustainability Reporting Standards ou ESRS*). Conformément à l'article 10 du règlement CRR (UE) n° 575/2013, la **Banque Populaire du Nord** établissement affilié de manière permanente à BPCE, est comprise dans l'entité consolidante du Groupe BPCE et incluse dans les informations consolidées en matière de durabilité du Groupe BPCE. La **Banque Populaire du Nord** est donc exemptée de rapport de durabilité obligatoire.

Les informations consolidées en matière de durabilité du Groupe BPCE sont accessibles sur le site internet de BPCE : <https://www.groupebpce.com/investisseurs/resultats-et-publications/documents-de-reference/>.

I. Fidèle à son histoire, la Banque Populaire place les enjeux de durabilité au cœur de sa gouvernance et de son engagement afin de renforcer son impact positif sur l'environnement et la société

1. La Banque Populaire accompagne dans une relation durable et de proximité tous ceux qui vivent et entreprennent dans chaque territoire

1.1 La raison d'être de La Banque Populaire du Nord

Depuis sa création, la **Banque Populaire du Nord** est une entreprise coopérative, responsable, à l'écoute de son territoire. Sa nature de banque coopérative l'a amenée depuis toujours à agir en tenant compte de la performance sociale, sociétale, environnementale, bien au-delà de la nécessaire performance économique.

Forte de l'expertise de ses 1 150 collaborateurs et de son réseau de 124 agences et 6 Centres d'Affaires PME réparti sur 5 territoires, elle accompagne les acteurs du développement économique et social de ses territoires. Avec 349 000 clients, comprenant des Particuliers, Professionnels, Entreprises et Institutionnels, dont 123 401 clients sociétaires, elle est désireuse de les satisfaire pleinement et privilégie des relations de proximité ancrées dans la durée.

Dans un esprit affinitaire, l'accompagnement de ses clients s'appuie sur des marques fortes et référentes : **Crédit Maritime Seine Nord**, **JPM Banque Privée** et **Banque de la Transition Énergétique**.

Coconstruite avec ses collaborateurs, la **Banque Populaire du Nord** a défini sa raison d'être en 2023, en cohérence avec son identité et les besoins de son territoire :

« Créateurs de liens, nous accompagnons durablement et avec dynamisme, ceux qui vivent et entreprennent sur notre territoire et son littoral. »

Cette raison d'être s'ancre profondément dans le fonctionnement de la banque. Elle définit l'identité Banque Populaire du Nord et sert de repère pour les décisions majeures.

En 2024, la Banque Populaire du Nord a lancé un nouveau plan stratégique intitulé « Plus Haut Plus Fort », qui incarne parfaitement sa raison d'être et oriente son développement jusqu'en 2030. En mettant les territoires au cœur de ses préoccupations, la banque assure une transformation positive pour ses clients, ses collaborateurs, et toutes ses parties prenantes, en résonance avec l'identité et les besoins de son territoire.

L'ensemble des Banques Populaires, via leur Fédération, ont également défini leur raison d'être, qui exprime à la fois la vision, la mission et la contribution historique des Banques Populaires : « Résolument coopérative et innovante, Banque Populaire accompagne dans une relation durable et de proximité tous ceux qui vivent et entreprennent dans chaque territoire »

Résolument coopérative et innovante, Banque Populaire accompagne dans une relation durable et de proximité tous ceux qui vivent et entreprennent dans chaque territoire.

- Au cœur des territoires, les Banques Populaires ont une compréhension fine des acteurs et des enjeux régionaux, elles soutiennent les initiatives locales et agissent en proximité.
- Les Banques Populaires créent de la valeur économique et sociétale en étant convaincues de la nécessité d'une évolution harmonieuse de la société tout en préservant les générations futures.
- Le modèle coopératif des Banques Populaires leur garantit, depuis l'origine et grâce à leur gouvernance, indépendance, vision long terme, innovation et gestion équilibrée.
- Grâce à leur culture entrepreneuriale, les Banques Populaires accompagnent tous ceux qui entreprennent leurs vies et démontrent que la réussite est multiple.

Au cœur des territoires, les Banques Populaires ont une compréhension fine des acteurs et des enjeux régionaux, elles soutiennent les initiatives locales et agissent en proximité.

1.2 Le modèle coopératif des Banques Populaires, garant de stabilité et de résilience

Depuis leurs origines, les Banques Populaires sont des banques coopératives au service de leurs sociétaires. En 1917, la loi officialisant la naissance des Banques Populaires leur a confié la mission d'accompagner les artisans et les commerçants qui constituent alors la totalité de leur sociétariat. A partir de 1962, les évolutions réglementaires permettent aux Banques Populaires de s'ouvrir aux particuliers. En 1974, la Casden Banque Populaire rejoint le réseau Banque Populaire. C'est la banque des personnels de l'Éducation de la Recherche et de la Culture puis des fonctionnaires à partir de 2016. En 2002, c'est au tour du Crédit Coopératif, tourné vers les structures de l'Économie Sociale et Solidaire, de rejoindre les Banques Populaires. Riche de toute cette diversité, le réseau Banque Populaire fait vivre au quotidien ses valeurs

d'esprit d'entreprendre et de solidarité. Aujourd'hui plus que jamais, et particulièrement lors de la crise de la Covid 19, elle a été aux côtés des entrepreneurs et est toujours la 1^{ère} banque des PME¹

La **Banque Populaire du Nord** accompagne dans la durée ceux qui vivent et entreprennent sur son territoire. Ancrage territorial, réponses concrètes aux besoins de l'économie réelle et de toutes les clientèles locales, soutien aux acteurs de la vie économique et sociale : le modèle Banque Populaire a fait la preuve de sa pertinence, de son efficacité et de sa capacité de résilience.

Proximité territoriale

Les 14 Banques Populaires agissent en proximité pour le développement économique et social des territoires. Les décisions sont prises localement et adaptées aux particularités territoriales. Les collaborateurs sont prioritairement recrutés sur le territoire de la banque. Les Banques Populaires soutiennent aussi le tissu associatif local dans des domaines variés comme la culture, le sport, la santé, ou la solidarité au travers du mécénat, de fondations et de partenariats. Attentives à la prise en compte des besoins de tous leurs clients, elles proposent un accompagnement aux personnes et structures vulnérables qui va au-delà du commercial et de la réglementation (des agences sont par exemple spécifiquement dédiées aux clients en difficulté et des solutions sont mises en place pour adapter la banque aux différents handicaps).

Engagement coopératif et durable²

Les Banques Populaires sont des banques coopératives. Elles développent l'implication des sociétaires et impulsent des actions en faveur du sociétariat. Elles assurent une qualité de service pérenne à leurs clients, en veillant à la formation régulière de leurs collaborateurs et au suivi de la relation client. Les Banques Populaires investissent aussi largement pour participer à une société plus durable. Elles agissent par exemple pour la préservation des générations futures et leur environnement en mettant une part importante du résultat en réserve. Elles accompagnent les clients et les territoires dans les enjeux de transitions environnementales et de santé au travers d'offres et d'actions spécifiques. Elles s'engagent également à fonctionner durablement en se fixant des objectifs importants de réduction de bilan carbone à court terme, et en développant des politiques d'achats responsables qui veillent à privilégier des achats éthiques et écologiques et qui font appel à des entreprises du secteur du travail protégé et adapté.

Culture entrepreneuriale

Les Banques Populaires soutiennent la création et le développement des entreprises. Elles sont la première banque des PME depuis 16 années consécutives³. Des collaborateurs experts et impliqués dans le tissu entrepreneurial accompagnent les clients professionnels et entreprises. Elles financent les acteurs économiques et contribuent à la vie des écosystèmes entrepreneuriaux en soutenant des organismes comme l'Adie et Entreprendre Pour Apprendre. Les Banques Populaires favorisent également le fait d'entreprendre via l'éducation et le soutien à l'innovation. Elles soutiennent par exemple des chaires de recherche et des fondations universitaires. Elles diffusent la culture entrepreneuriale en valorisant les réussites locales, notamment au travers de prix nationaux et régionaux (Prix de la Dynamique Agricole pour les agriculteurs et viticulteurs, Next Innov pour les start-up innovantes, CréAdie pour les micro-entrepreneurs, Stars et Métiers pour les artisans).

Un engagement évalué et prouvé

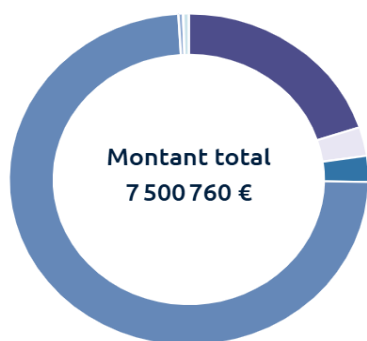
La **Banque Populaire du Nord** s'appuie depuis 2011 sur un outil spécifique commun à l'ensemble du réseau lui permettant de rendre compte auprès de ses sociétaires de ses actions de responsabilité sociétale et coopérative. Fondé sur la norme internationale RSE ISO 26000, l'Empreinte Coopérative et Sociétale recense et valorise chaque année en euros les actions mises en place au sein de la banque en faveur des principales parties prenantes du réseau Banque Populaire. Reflet du « plus coopératif » des Banques Populaires, cet outil ne prend en compte que les actions allant au-delà des obligations légales, d'un objectif strictement commercial, et de l'exercice classique du métier bancaire. En 2025, l'Empreinte Coopérative et Sociétale de la **Banque Populaire du Nord** s'est élevée à 7 500 760 euros pour 195 actions réparties de la façon suivante :

¹ Etude Kantar PME - PMI 2025.

² Durable : qualificatif à double sens qui signifie à la fois respectueux vis-à-vis de l'environnement et des valeurs sociétales et qui intègre une notion temporelle (être au service de ses clients et parties prenantes dans la durée).

³ Etude Kantar PME - PMI 2025

Répartition des montants par chapitre de l'ECS



Relations et conditions de travail (73.86 %) : 5 540 294,69 €

Engagement Sociétal (19.91 %) : 1 493 213,76 €

Gouvernance (2.81 %) : 210 907,06 €

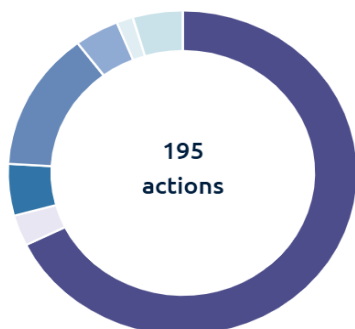
Environnement (2.52 %) : 188 644,12 €

Relation aux consommateurs (0.48 %) : 35 993,00 €

Droits des personnes (0.41 %) : 30 397,67 €

Ethique des affaires (0.02 %) : 1 309,48 €

Répartition du nombre d'actions par thème



Engagement Sociétal (67.69 %) : 132

Relations et conditions de travail (13.85 %) : 27

Environnement (5.13 %) : 10

Relation aux consommateurs (4.62 %) : 9

Droits des personnes (4.10 %) : 8

Gouvernance (3.08 %) : 6

Ethique des affaires (1.54 %) : 3

1.3 Animation du sociétariat

Le comité « Les leviers de reconnaissance du sociétariat », animé par la Fédération Nationale des Banques Populaires, a défini une feuille de route 2024/2030 autour du développement du sociétariat afin de promouvoir le modèle coopératif, appelée « Elan Coopératif Banque Populaire », caractérisé par quatre axes prioritaires :

1. Coopératif 'Inside', les collaborateurs ambassadeurs du modèle ;
2. Coopératif 'outside', l'animation du modèle coopératif pour mettre les collaborateurs au cœur de la vie de la banque ;
3. Le sociétariat, au cœur du modèle de développement commercial ;
4. La communication coopérative, affirmer notre communication pour donner de la puissance à cet élan.

L'Elan Coopératif est décliné par projets annuels et des indicateurs clefs. La validation des projets majeurs est faite en comités FNBP avec les dirigeants des Banques Populaires et partagés lors des instances avec le Groupe BPCE. Les correspondants sociétariat des Banques Populaires sont animés à la Fédération par la valorisation des bonnes pratiques et la mutualisation de projets communs dédiés au niveau national, comme le Lab.' coopératif BP (un outil d'écoute et de co-construction des sociétaires), la réalisation de modules de formation au modèle coopératif « Banque Populaire » consultables dans l'outil Groupe ou un outil de mécénat de compétence solidaire So Pop.

Les 123 401 clients sociétaires de la **Banque Populaire du Nord** constituent le socle de son modèle coopératif. Ils détiennent son capital social. Ils votent lors de l'assemblée générale et élisent directement les administrateurs qui les représentent au sein du conseil d'administration. En 2025, ce sont plus des sociétaires qui se sont exprimés en votant. L'assemblée générale de la **Banque Populaire du Nord** s'est, cette année, déroulée à Marcq-en-Barœul

La Banque Populaire du Nord a mis en place depuis 2025 une politique relative à l'animation du sociétariat qui s'articule autour de rencontres sociétaires en agence soit 63 réalisées en 2025

- 1700 clients sociétaires rencontrés,
- 260 clients à l'assemblée générale,
- 300 clients pour l'université d'été des sociétaires avec pour sujet le climat et la prévision météorologique,
- Une enquête a été réalisée auprès des clients sociétaires sur l'eau.
- Création des conseils coopératifs locaux (étape d'animation intermédiaire entre le conseil d'administration et nos clients sociétaires avec pour but de partager la vision du développement de nos territoires,
- L'accompagnement de projets locaux de mécénat
- L'animation du sociétariat.
- Sur le plan de l'accompagnement des collaborateurs, nous avons accompagné l'ensemble des directeurs du territoire, centres d'affaire et JPM, nous participons également à chaque journée d'intégration des nouveaux collaborateurs.

Le suivi des actions d'animation du sociétariat est assuré par un référent au sein du secrétariat général, Mr Stéphane Delporte, directeur du sociétariat à la **Banque Populaire du Nord**

La **Banque Populaire du Nord**, notamment via son Comité Sociétariat & RSE, suit régulièrement différents indicateurs relatifs à son sociétariat (pratiques de commercialisation et de rémunération des parts sociales, évolution du capital social et distribution entre les sociétaires).

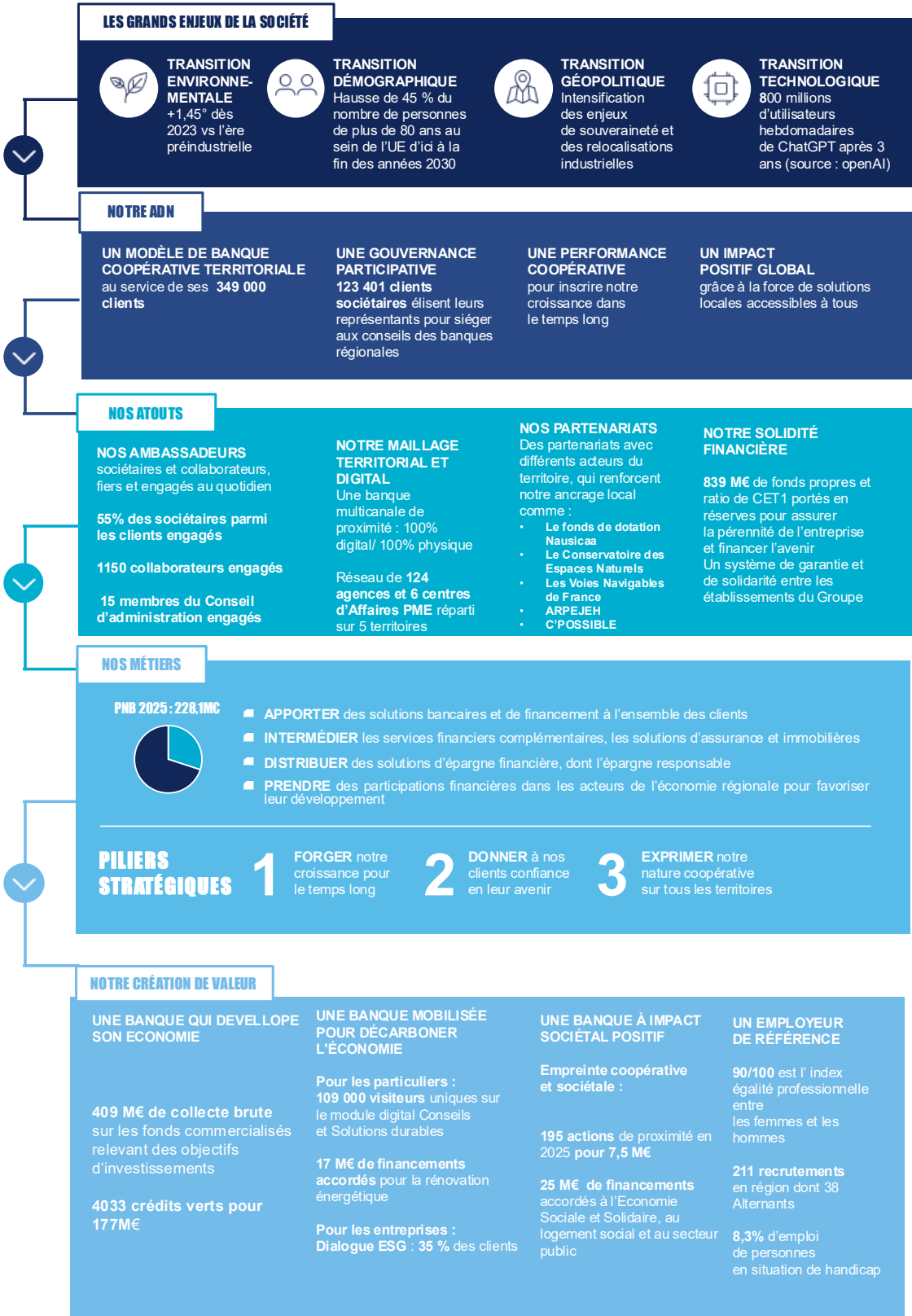
Consciente de l'importance d'engager ses sociétaires dans sa gouvernance coopérative, la **Banque Populaire du Nord** organise un certain nombre de réunions et d'événements en plus de l'Assemblée Générale. Les sociétaires sont régulièrement conviés à des réunions en agence ou à des soirées dédiées au cours desquelles ils peuvent échanger avec des dirigeants et des administrateurs sur l'actualité de leur banque. Parmi les actions organisées par la **Banque Populaire du Nord** sur son territoire, les principales sont :

- ✓ L'Assemblée générale
- ✓ L'Université d'été des sociétaires
- ✓ Les Rencontres des sociétaires en agence
- ✓ La création des conseils coopératifs locaux

Enfin, temps fort de l'année 2025, la **Banque Populaire du Nord** a lancé EXTRA +X, son nouveau programme de fidélité exclusif pour ses clients-sociétaires, qui contribuent localement à sa réussite collective.

1.4 Le modèle d'affaires Banque Populaire du Nord

Notre modèle d'affaires



2. Un engagement : rendre l'impact accessible à tous

2.1 Un groupe à « impact positif »⁴

VISION 2030 – le projet stratégique du Groupe BPCE - trace les grandes priorités afin de construire un projet de croissance au service de ses clients, dans une société marquée par quatre grandes transitions : environnementale, démographique, technologique et géopolitique.

Pour accompagner ces transitions, le groupe mobilise sa présence territoriale, ses métiers et ses expertises pour permettre à ses clients, ses sociétaires et ses collaborateurs d'affirmer leur pouvoir d'agir et d'aborder leur avenir en confiance.

Impact environnemental

Face à l'urgence climatique, la démarche du groupe vise à mettre œuvre et déployer rapidement des mesures d'atténuation et d'adaptation aux impacts environnementaux et socio-économiques déjà tangibles. Rendre « l'impact accessible à tous »⁵, c'est sensibiliser et accompagner massivement tous ses clients dans la transition environnementale via des expertises, des offres de conseil et des solutions globales.

En prenant appui sur les scénarios définis par la science, le Groupe BPCE et ses métiers se positionnent en facilitateurs des efforts de transition. Les mesures mises en œuvre se déploient autour des axes suivants :

- **Des solutions à impact :**
 - **Pour les clients particuliers :** accompagner la rénovation énergétique et l'adaptation du logement au vieillissement et à la perte d'autonomie en proposant des solutions de financement et en mobilisant notre rôle d'opérateur, de tiers de confiance ainsi que nos partenariats,
 - **Pour les clients BtoB :** accompagner la transition des modèles d'affaires ;
- **Le soutien à l'évolution du mix énergétique**, particulièrement dans le développement des énergies renouvelables et bas-carbone ;
- **L'alignement de ses portefeuilles de financement** sur des trajectoires basées sur des scénarios scientifiques compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris ;
- **Une démarche innovante en finance durable**, avec pour objectif de réaliser plus de cinq émissions d'instruments de financement verts, sociaux ou de santé par an.

Impact sociétal

Profondément ancrées au plus près des territoires, et sensible aux besoins de la société et des clients, la **Banque Populaire du Nord** joue un rôle sociétal clé, en finançant notamment l'entrepreneuriat social ou le microcrédit. Elle agit dans son écosystème local, soutenant de nombreuses initiatives en faveur de l'inclusion sociale et de réduction des inégalités. Elle est un acteur incontournable de la dynamique des territoires, en finançant notamment la construction ou la rénovation d'infrastructures et d'équipements nécessaires à l'éducation, la santé ou encore la mobilité.

Les 14 Banques Populaires sont engagées dans le soutien d'initiatives locales et nationales : l'impact de leur mécénat est mesuré chaque année via leur Empreinte Coopérative et Sociétale (ECS). Cette empreinte identifie et valorise en euros les actions RSE et coopératives mises en place au sein de chaque banque.

« Impact Inside » : une transformation interne de toutes les entreprises du groupe, à tous les niveaux

Pour élargir ses solutions à impact auprès de ses clients et accélérer sur chacune des dimensions de l'ESG, le groupe a engagé une transformation de toutes ses entreprises à tous les niveaux. Il mobilise sa gouvernance et ses collaborateurs qu'il s'engage à former aux enjeux ESG, et agit sur ses propres activités en réduisant son bilan carbone.

2.2 L'engagement coopératif & RSE de la Banque Populaire du Nord

Des orientations nationales en matière de durabilité

Dans les statuts des Banques Populaires, la Fédération Nationale des Banques Populaires définit les grandes orientations RSE des banques dans le cadre de leurs raisons d'être et formalise les engagements des 14 Banques Populaires au travers l'empreinte coopérative et sociétale.

Le comité - « RSE – AGIR POUR L'EAU » et le comité « leviers de reconnaissance Sociétariat » de la Fédération impulsent une réflexion et une dynamique commune avec les dirigeants exécutifs et non exécutifs des Banques Populaires. Dans ce cadre, en 2025, les Banques Populaires ont affirmé leur ambition de faire de l'EAU, une priorité majeure, en accompagnant leurs clients, leurs sociétaires et tous les

⁴ Terminologie projet stratégique VISION 2030 : <https://www.groupebpce.com/le-groupe/plan-strategique/>

⁵ Terminologie projet stratégique VISION 2030 : <https://www.groupebpce.com/le-groupe/plan-strategique/>

acteurs concernés dans leur projet de gestion durable de l'EAU⁶. Depuis novembre 2024, plus de 220 initiatives ont été accompagnées sur tout le territoire français en lien avec la préservation de l'eau. Une attention particulière a été portée à la thématique « l'eau au cœur des entreprises », l'eau en tant que ressource et risque, élément de transition essentiel à prendre en compte dans ce contexte de changement climatique.

En tant qu'acteur bancaire engagé au cœur des territoires, Banque Populaire entend accompagner les transitions sociétales et environnementales et soutenir encore plus activement l'économie bleue.

Ces défis 100 % territoriaux et nationaux résonnent avec le modèle coopératif des Banques Populaires et de sa raison d'être. C'est pourquoi les **Banques Populaires affirment leur ambition de devenir la première banque sur la gestion et la préservation de l'EAU à horizon 2030 en étant la 1^{ère} banque reconnue pour son engagement sociétal en faveur de l'EAU** (patrimoine naturel, dimension environnementale, éducation et sensibilisation au sujet de l'eau auprès des entreprises et des jeunes).

La stratégie coopérative & RSE de la Banque Populaire du Nord

Le Comité Sociétariat et RSE de la **Banque Populaire du Nord** contribue à la définition des grandes orientations de la banque en matière de sociétariat et de RSE et fait des préconisations au Conseil d'administration.

La **Banque Populaire du Nord** a mis en place une politique RSE, qui s'articule autour de 2 axes :

- **Une entreprise exemplaire dans sa transition énergétique**

Nous poursuivons notre objectif de réduction du bilan carbone. En engageant chacune et chacun d'entre nous à adopter des pratiques éco-responsables.

- **Accompagner nos collaborateurs dans l'évolution des enjeux sociétaux.**

Bien vivre ensemble, notre entreprise comme reflet des évolutions de la société : Poursuivre nos politiques en matière d'inclusion, initiatives solidaires dispositif d'aidance, faire du Sport. Promouvoir le mécénat de compétence avec nos partenaires.

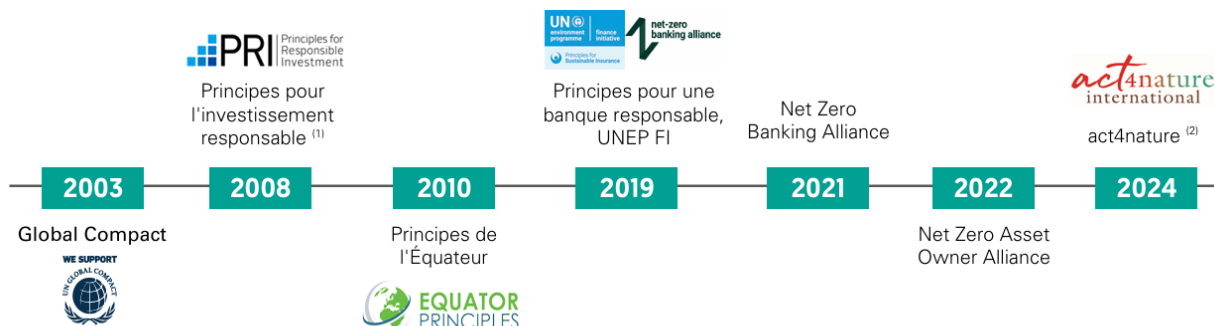
Au-delà de ces 2 axes, la **Banque Populaire du Nord** s'engage spécifiquement sur la qualité de vie au travail en offrant à ses collaborateurs un environnement de travail hybride adapté et un statut d'entreprise apprenante permettant de garantir la progression et l'épanouissement de tous.

Le suivi des actions de RSE est assuré par un référent dédié, au sein de la direction de l'impact RSE, stratégie et BTE, Monsieur Damien Lemaire, Responsable RSE

La mise en œuvre des actions repose, de manière plus large, sur l'ensemble des directions de la Banque Populaire.

2.3 Labels et engagements

Engagements du Groupe BPCE



⁽¹⁾ Périmètre certains affiliés Natixis Investment Managers (Natixis IM), BPCE Assurances rejoignant les PRI en 2016.

⁽²⁾ Engagement pris par Natixis en 2018, élargi au Groupe BPCE en 2024.

Notations extra-financières du Groupe BPCE

Les notations extra-financières du Groupe BPCE sont accessibles à l'adresse suivante :

⁶ <https://www.fnbp.fr/agir-pour-leau/>

Labels et certifications de la Banque Populaire du nord

Les actions réalisées par la **Banque Populaire du Nord** en matière de RSE sont évaluées par l'organisme ECOVADIS qui octroie une notation, gage de conformité à la norme RSE.

- La **Banque Populaire du Nord** a obtenu, en 2025, la médaille d'argent ECOVADIS pour l'ensemble de ses actions en matière de RSE
 - Elle poursuit ses actions pour une notation Ecovadis en 2026
- La **Banque Populaire du Nord** a obtenu en 2025, le label Cancer@work..
 - Créée en 2019, cette certification, alignée sur les standards nationaux et internationaux du développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises tel que la Global Reporting Initiative * mesure et valorise les actions en faveur de l'inclusion de la maladie dans le milieu professionnel. Valable un an, le Label Cancer@work se caractérise par trois niveaux d'engagement.

3. Une gouvernance portant les enjeux ESG au plus haut niveau

3.1 Rôle des organes d'administration et de direction

Les administrateurs du réseau Banque Populaire sont des chefs d'entreprise, des chercheurs, des enseignants et des salariés impliqués dans la vie économique de leur région.

Pour répondre aux exigences du régulateur concernant l'évaluation du fonctionnement des conseils d'administration et la formation des administrateurs, la Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) a élaboré :

- Un dispositif d'autoévaluation des conseils d'administration mis à disposition dans tout le réseau Banque Populaire ;
- Un plan de formation annuel : celui-ci traite de thématiques liées aux neuf compétences retenues par la BCE, mais aussi des sujets liés comme l'ESG ;
- Un bilan annuel des formations a été mis en place afin de suivre le nombre de formations réalisées, le nombre d'heures de formation effectuées, la diversité des formations suivies, le taux de satisfaction.

Lors de l'examen de toute nouvelle candidature au mandat de dirigeant effectif (Directeur Général ou Directeur Général Adjoint), le Comité des nominations doit s'assurer que les aspects suivants de diversité sont bien observés : formation, parcours professionnel, âge, objectif quantitatif relatif à la représentation du sexe sous-représenté, représentation géographique équilibrée, représentation des différents types de marché, représentation des catégories socioprofessionnelles dominantes du sociétariat de la Banque Populaire, respect des critères de compétence collective tels que visés dans l'évaluation du Conseil.

Aucun des critères précités ne suffit seul à constater la présence ou l'absence de diversité qui est appréciée collectivement au sein du Conseil d'Administration. En effet, le Comité des nominations doit s'attacher à la complémentarité des compétences techniques et la diversité des cultures et des expériences dans le but de disposer de profils de nature à enrichir les angles d'analyse et d'opinion sur lesquels l'organe de direction peut s'appuyer pour mener ses discussions et prendre ses décisions, favorisant ainsi une bonne gouvernance.

La **Banque Populaire du Nord**, dans le cadre des dispositions légales prévues par le Code monétaire et financier (articles L. 511-98 et L. 511-100), évalue périodiquement, et au moins une fois par an le fonctionnement de son Conseil d'administration. Cette mission est confiée au Comité des Nominations qui formule des recommandations sur les évolutions souhaitables quant à la composition de ce dernier en vue d'atteindre les objectifs de diversité.

Au 31 décembre 2025, le conseil d'administration est composé de 15 membres, dont 11 membres indépendants, 2 représentants des salariés et 2 censeurs. Avec 5 femmes au sein de son conseil d'administration, la **Banque Populaire du Nord** atteint une proportion de 45,45%.

Formation des administrateurs

La **Banque Populaire du Nord** veille à l'adéquation des contenus de formation des élus avec les exigences et responsabilités de leur fonction au sein du conseil d'administration. Leur formation est construite pour veiller à la compétence individuelle et collective des membres des conseils d'administration. Les formations proposées permettent d'appréhender et comprendre les évolutions et les enjeux du secteur bancaire.

Depuis 2014, la **Banque Populaire du Nord** s'appuie sur le plan de formation et les outils élaborés par la FNBP afin de répondre aux exigences du régulateur. Celui-ci traite de thématiques liées aux neuf compétences clefs retenues par la BCE, mais aussi des sujets liés à l'ESG et aux transformations du modèle bancaire, impacté notamment par le digital.

Un bilan annuel des formations a été mis en place, par Banque Populaire et administrateur, afin de suivre le nombre de formations réalisées, le nombre d'heures de formation effectuées, la diversité des formations suivies, le taux de satisfaction.

Le programme de formation permet aux administrateurs de définir les meilleures orientations et de nourrir les débats des instances de la **Banque Populaire du Nord**, dans l'intérêt de l'ensemble de ses clients et sociétaires.

Dans un contexte où il est crucial d'anticiper les exigences de la Banque Centrale Européenne et de répondre à la complexité croissante du secteur bancaire, la Fédération Nationale des Banques Populaires, rejointe par la FNCE, a initié le projet de créer une formation certifiante ESSEC, destinée aux dirigeants non exécutifs. Cette initiative intervient en complémentarité des formations réglementaires et vise à renforcer la capacité d'intervention stratégique des administrateurs au sein de leur conseil d'administration, en leur donnant les moyens de jouer pleinement leur rôle.

Le programme élaboré en co-construction s'articule sur six journées et porte sur les enjeux contemporains comme la transformation digitale, l'intelligence artificielle, les nouveaux business models et la communication d'influence. La pédagogie retenue est centrée sur l'expérimentation et l'évaluation. Une première promotion « pilote » constituée de nouveaux présidents de conseil d'administration et de présidents de comités d'audit et des risques, démarrera en juin 2026 avec pour horizon un déploiement annuel des 2027.

Le module « Modèle Coopératif » des Banques Populaires vise à transmettre les fondamentaux de leur modèle coopératif à travers une formation structurée en deux parties. La première partie se concentre sur la découverte des principes clés qui définissent ce modèle, tandis que la deuxième partie permet un approfondissement des concepts abordés, afin de renforcer la compréhension des enjeux et des valeurs qui sous-tendent les Banques Populaires. Ce parcours a pour objectif d'assurer que les participants acquièrent une connaissance solide et pertinente pour s'approprier et défendre le modèle coopératif dans l'exercice de leurs fonctions.

3.2 Prise en compte des enjeux ESG dans l'organisation de la Banque Populaire

Au niveau du Conseil et de ses comités

Instance	Président	Périodicité	Missions	Principaux sujets ESG traités en 2025
Conseil d'administration	Philippe HOURDAIN	7 réunions en 2025	Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relève pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers sût que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu de ces circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve. Il veille à la prise en considération des enjeux sociaux et environnementaux de l'activité de la Banque Populaire du Nord.	Chaque compte rendu du Comité sociétariat éthique et RSE est présenté en Conseil d'Administration.
Comité RSE	Sylvie CHEYNEL	3 réunions en 2025	Suivre les actions de la Banque en matière de sociétariat, de responsabilité sociétale et environnementale, et fait des propositions au Conseil pour développer le sociétariat et promouvoir l'engagement coopératif et RSE de la Banque sur son territoire.	• Être Exemplaire et Accélérer notre Transition . Rapports extra financiers bilan 2024 • Fédérer les collaborateurs au tour de l'engagement sociétal • Dispositif Clientèle Fragile • Point sur l'animation du sociétariat • Rapport d'Impact Volontaire 2024 • Accélérer la transition ; • Avancement du chantier du plan stratégique (conseils coopératifs locaux) ; • Animer le modèle coopératif ; • Banque de la Transition Energétique

3.3 Intégration des critères ESG dans les systèmes d'incitation

Le comité des rémunérations est chargé de formuler des propositions au conseil d'administration concernant :

- Le niveau et les modalités des rémunérations, indemnités et avantages de toute nature, accordés au directeur général, y compris les avantages en nature, de prévoyance et de retraite ;
- La rémunération du Directeur Général.

Dans ce cadre, des objectifs portant sur les enjeux de durabilité ont été intégrés dans la part variable des rémunérations du directeur général

3.4 Dispositif de pilotage des enjeux ESG / « Impact Inside »

Au niveau du groupe, la direction de l'Impact, rattachée au président du directoire de BPCE, propose, fait valider et porte la stratégie ESG du groupe. Elle joue un rôle transverse dans le groupe et s'assure de la bonne exécution opérationnelle des projets permettant de décliner les ambitions de la VISION 2030 de l'Impact sur les dimensions Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG), assurant une coordination globale et un accompagnement de chaque filière.

Un comité Impact réunissant dix dirigeants des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne a coconstruit la stratégie Impact du Groupe BPCE et en assure désormais le pilotage, validant les orientations, les projets prioritaires et le plan de travail opérationnel.

Une filière Impact, coordonnée et portée par la direction de l'Impact, pilote et accompagne la transformation durable des modèles d'affaires et métiers du groupe pour intégrer les enjeux ESG. Composée de l'ensemble des entités et métiers du groupe, elle garantit la co-construction, la mise en œuvre de lignes directrices communes et la déclinaison propre aux spécificités de chaque modèle d'affaires. Elle permet de s'assurer de l'exécution opérationnelle du projet stratégique Impact.

Chaque établissement et métier du groupe a désigné un **sponsor Impact**, membre de la filière, qui impulse et coordonne le plan d'action Impact au niveau de son entreprise et participe à la dynamique de co-construction.

Au sein de la **Banque Populaire du Nord**, Arthur Bourdon a en charge cette mission.

4. Une prise en compte des enjeux ESG au plus près du territoire afin de renforcer notre impact positif grâce à la force de nos solutions locales

4.1 Le dialogue avec les parties prenantes au cœur de notre stratégie d'impact

Le modèle coopératif de la **Banque Populaire du Nord** place le dialogue avec les parties prenantes au cœur de ses actions. Son ancrage territorial lui permet d'être à l'écoute de tous et de saisir les attentes de la société, en favorisant les écosystèmes locaux et le dialogue avec ses parties prenantes, comme les chambres de commerce et d'industrie, les associations professionnelles, les écosystèmes entrepreneuriaux, les structures éducatives, les associations, fondations, mutuelles que la Banque accompagne

En détenant le capital de l'entreprise au travers de parts sociales, les clients deviennent sociétaires et participent activement à la vie, aux orientations et notamment sur le développement durable de leur banque. Les membres de Conseil, représentants des clients sociétaires, représentent les territoires et la société civile au cœur de la gouvernance de leur banque.

Les attentes des parties prenantes sont également identifiées et prises en compte au travers des relations régulières avec les dirigeants des Banques Populaires, la Fédération Nationale des Banques Populaires, les Instances Représentatives du Personnel et les associations. Enfin, les enquêtes d'image ou de prospectives sont autant de sources d'identification de l'évolution des attentes des parties prenantes.

Parties prenantes	Modalités de dialogue	Finalité et résultats
  Sociétaires	• Participation aux assemblées générales • Election des représentants au Conseil d'Administration • Réunions dédiées et lettres d'information • Animation par la Fédération Nationale des Banques Populaires	• Valorisation et promotion du modèle coopératif • Participation à la vie de la banque • Accès à une information privilégiée de la vie de la banque et son impact dans la région • Mesure de la satisfaction
 Membres du conseil d'administration (sociétaires)	• Participation aux conseils d'administration • Participation aux comités spécialisés • Groupes de réflexion • Programmes de formation et séminaires • Université des administrateurs tous les 2 ans	• Représentation des intérêts des sociétaires dans la gouvernance • Participation à la définition des orientations stratégiques • Fonction de surveillance, notamment maîtrise des risques et fiabilité du contrôle interne
 Collaborateurs	• Baromètre social (enquête interne mesurant le climat social dans les entreprises du groupe) et baromètre satisfaction métiers • Baromètre Engag'Coop, tous les deux ans, mesurant la perception du modèle coopératif, les points forts et les axes d'améliorations • Entretiens annuels • Formations • Communication interne • Réseaux associatifs (féminins, intergénérationnels, LGBT+) • Droit d'alerte des collaborateurs • Consultation des représentants du personnel et des organisations syndicales représentatives	• Amélioration de la qualité de vie au travail, de la santé et sécurité au travail • Fidélisation et engagement des collaborateurs (gestion des carrières et des talents, développement des compétences et expertises) • Participation des représentants du personnel aux grandes thématiques stratégiques et de transformations et négociations d'accords
 Clients	• Entretiens • Dialogue dédié pour intégrer les enjeux ESG • Evénements clients • Enquêtes de satisfaction NPS • Partenariats institutionnels et commerciaux	• Définition des offres et accompagnement des clients • Dialogue ESG : acculturation des clients, accompagnement des démarches de transformation, évaluation des risques pour une meilleure prévention et gestion par le client et pour intégration des critères ESG à l'octroi des crédits • Amélioration de la satisfaction client • Contrôle du respect des règles de conformité et déontologiques dans les politiques commerciales, procédures et parcours de vente • Gestion des réclamations • Médiation
 Fournisseurs et sous-traitants	• Politique d'achats responsables • Rencontres régulières avec les fournisseurs stratégiques • Dispositif d'écoute et enquêtes de satisfaction • Audit	• Charte relations fournisseurs responsables, associant les fournisseurs à la mise en place de mesures de vigilance • Respect des clauses ESG intégrées dans les contrats • Améliorer le niveau de satisfaction et la relation • Consultation et appels d'offres • Mesure de satisfaction
 Acteurs institutionnels, fédérations	• Rencontres régulières (autorités publiques, chambres consulaires, ...) • Participation à des groupes de travail sectoriels à l'échelle locale • Transmissions d'informations et de documents • Sièges dans les conseils (EPL, LS, ESS ...)	• Contribution de manière constructive au débat public et participation à une prise de décision collective, juste et éclairée • Prise en compte des spécificités sectorielles • Conformité réglementaire
	• Mécénat • Bénévolat de collaborateurs, mécénat de compétences	• Impacts positifs au travers de nombreuses initiatives culturelles et solidaires dans différents domaines : création d'entreprises, insertion, solidarité, jeunes, sport, protection de l'environnement...

Associations	• Echanges réguliers	• Amélioration de la transparence • Apport d'expertises croisées : bancaire/financière et meilleure appréhension des acteurs locaux
--------------	--	--

4.2 Les enjeux ESG de la Banque Populaire du Nord

Au sens de la *Corporate Sustainability Reporting Directive*, un rapport de durabilité est publié aux bornes du Groupe BPCE. La **Banque Populaire du Nord** est exemptée de rapport de durabilité obligatoire dans le cadre de la CSRD, elle publie néanmoins ce rapport d'impact volontaire.

L'analyse de double matérialité⁷ a été réalisée sur le périmètre consolidé du Groupe BPCE, incluant l'ensemble des Banques Populaires. Pour 2025, le groupe identifie comme enjeux matériels : le changement climatique, les effectifs de l'entreprise, les communautés affectées, les clients et la conduite des affaires. Ces enjeux sont traités dans le rapport d'impact volontaire de la **Banque Populaire du Nord** au sein des chapitres suivants :

Enjeu matériel pour le Groupe BPCE	Chapitre Rapport d'Impact Volontaire
Changement climatique	Contribuer à la décarbonation de l'économie
Personnel de l'entreprise	Être un employeur de référence
Communautés affectées	Être l'acteur de référence du développement économique et sociétal de notre territoire
Clients et utilisateurs finaux	Une banque inclusive qui protège
Conduite des affaires	Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité

Ajout de la liste des enjeux essentiels du point de vue de l'établissement

L'analyse de matérialité a été réalisée dans le cadre du rapport de durabilité aux bornes du Groupe BPCE. Afin de compléter ces informations aux bornes de la **Banque Populaire du Nord**, nous apportons des précisions concernant les enjeux que nous jugeons essentiels, bien que non matériels sur notre territoire.

Cependant, la **Banque Populaire du Nord** établit ce rapport d'impact volontaire afin de présenter les actions et l'organisation mis en place pour répondre aux enjeux de développement durable.

⁷ La notion de double matérialité consiste à considérer la matérialité à la fois du point de vue de l'impact (impact des activités de l'entreprise sur les personnes ou l'environnement dans la chaîne de valeur et à travers ses relations d'affaires) et du point de vue financier impact de l'environnement extérieur sur l'entreprise, qui engendre ou peut engendre des impacts sur la situation financière de l'entreprise, le coût du capital, la performance financière).

II. Contribuer à la décarbonation de l'économie en rendant l'impact accessible à tous

1. Plan de transition du Groupe BPCE pour l'atténuation du changement climatique

La contribution du Groupe BPCE à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique de l'économie s'illustre par la mise en place d'un plan de transition qui concerne ses activités de financement, de gestion d'actifs et d'assurance avec notamment des trajectoires sectorielles de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en particulier sur les secteurs les plus intensifs en émissions, que pour son empreinte propre.

Ce plan de transition est pleinement intégré à la stratégie globale. Il utilise des leviers commerciaux qui permettent en adaptant la stratégie commerciale du groupe, d'accompagner la transition de nos clients.

Ainsi, le Groupe BPCE a défini les axes stratégiques suivants :

- Accompagner ses clients dans leur transition environnementale ;
- Aligner ses portefeuilles de financement et d'assurance sur des trajectoires basées sur des scénarios scientifiques compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris ;
- Des trajectoires de décarbonation proposées par les sociétés de gestion d'actifs européennes à leur clientèle d'investisseur ;
- Étendre sa stratégie de refinancement durable, afin de disposer des ressources nécessaires à l'atteinte de ses objectifs ;
- Poursuivre la réduction de son empreinte propre.

La **Banque Populaire du Nord** contribue au plan de transition du Groupe BPCE en accompagnant les particuliers, entreprises et collectivités locales sur son territoire et en apportant une gamme de solutions diversifiées et adaptées aux besoins de ses clients.

Plan de transition du Groupe BPCE dans sa contribution à l'atténuation du changement climatique



L'Impact accessible à tous

- Accompagnement de tous ses clients dans leur transition environnementale
- Alignement de ses portefeuilles de financement et d'assurance sur des trajectoires basées sur des scénarios scientifiques compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris
- Trajectoires de décarbonation proposées par les sociétés de gestion d'actifs européennes à leur clientèle d'investisseurs
- Extension de la stratégie de refinancement durable afin de disposer des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs de VISION 2030
- Poursuite de la réduction de son empreinte propre



Adaptation de la stratégie commerciale des activités

Accompagner les clients particuliers

- Dans la rénovation énergétique
- Dans la mobilité douce
- Dans la remise en état après sinistre
- Via des produits d'épargne dédiés

Accompagner les clients personnes morales dans l'évolution des modèles d'affaires

- En s'appuyant sur l'analyse des plans de transition (ambition, performance passée et présente, leviers et actions, gestion opérationnelle)
- Avec une offre de produits et de solutions adaptés à la clientèle des entreprises
- Avec une offre de produits adaptés à la clientèle des investisseurs
- Via le renforcement des expertises de financement de la transition énergétique, le financement des énergies renouvelables, le M&A et les services d'intermédiaires sur les marchés de capitaux

Pilotage de décarbonation des portefeuilles



Leviers

- Accompagnement des clients particuliers avec une gamme complète de solutions de rénovation énergétique des logements permettant de préserver la valeur du patrimoine immobilier
- Accompagnement des clients particuliers et entreprises dans la mobilité bas-carbone
- Dialogue ESG permettant le conseil, en proximité des entreprises, avec l'analyse des modèles d'affaires selon leurs tailles et secteurs économiques
- Le soutien à l'évolution du mix énergétique et l'accompagnement de la diminution du recours aux énergies carbonées
- Le pilotage des trajectoires de décarbonation des secteurs les plus émissifs en carbone
- Démarche continue de réduction de l'empreinte propre sur l'immobilier, la mobilité, le numérique, les achats



Objectifs et plans d'action

Des objectifs chiffrés de décarbonation fondés sur la science pour...

- **Les financements** des secteurs carbo-intensifs des portefeuilles de financement
- Les portefeuilles d'**investissement** des activités d'assurance
- Les **portefeuilles et mandats** de l'activité de gestion d'actifs

...complétés par des plans d'actions dédiés qui capitalisent sur l'ancrage local du groupe et sa compréhension des enjeux des territoires :

- Enveloppe annuelle de financement d'1 milliard d'euros dédiée à la rénovation énergétique pour les particuliers

- Enveloppe de financement de 5 milliards d'euros à horizon 2026, dédiée à la décarbonation et à la transition des entreprises
- Augmentation des financements des énergies renouvelables de 15 % à horizon 2026
- Dialogues ESG avec les entreprises
- Développement constant d'expertises sectorielles (infrastructures énergétiques, transports...)
- Développement d'une gamme sélective de fonds et services de transition en proposant des produits avec une thématique de transition, ou portant des ambitions de décarbonation
- Activités relevant de l'empreinte propre

2. La Banque Populaire du Nord accompagne ses clients dans leur transition environnementale

Le modèle coopératif de la **Banque Populaire du Nord** place les clients sociétaires au cœur de la gouvernance et permet de renforcer la prise en compte de leurs attentes et leurs besoins. Capitalisant sur son ancrage local et sa compréhension approfondie des spécificités de son territoire, elle se positionne aux côtés de tous ses clients, en leur proposant des solutions locales et adaptées.

Les actions de la **Banque Populaire du Nord** participent ainsi à l'adaptation de la stratégie commerciale des activités du groupe et s'inscrivent dans les axes stratégiques du plan de transition (cf. ci-dessus).

2.1 Accompagner les clients particuliers

Concernant la clientèle des particuliers, le groupe concentre son action sur l'accompagnement des efforts de rénovation énergétique, compte tenu de la position prépondérante du groupe sur le secteur de l'immobilier et accompagne le développement de la mobilité douce. Plusieurs offres de produits et services, et parcours sont proposés. En augmentant le nombre de financements pour la rénovation énergétique des logements, le plan d'action décliné par tous les établissements du groupe mobilisera annuellement 1 milliard d'euros de financement des travaux de rénovation énergétique pour les particuliers à horizon 2026.

Dans la rénovation énergétique

Dans un contexte où la performance énergétique des logements est un enjeu majeur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, répondre à l'augmentation des coûts de l'énergie et au besoin de valoriser son patrimoine immobilier, la **Banque Populaire du Nord** œuvre au quotidien pour permettre à ses clients d'engager des actions d'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs logements :

- En proposant à ses clients l'utilisation de l'application « Conseils et Solutions Durables », disponible sur l'application mobile, qui permet de calculer simplement son empreinte carbone et de bénéficier de conseils et solutions pour les travaux de rénovation énergétique. La **Banque Populaire du Nord** a ainsi enregistré 109 000 visiteurs uniques sur cette application depuis son lancement⁸ ;
- En accompagnant ses clients porteurs de projet immobilier, pour les logements individuels et les copropriétés. Plusieurs prestations et parcours leur sont proposés : bilan énergétique, recherche de subventions, garantie de bonne fin des travaux, financements adaptés à chaque situation (prêt éco-PTZ dédié, prêt à Impact, préfinancement des subventions, prêt collectif dédié), partenariats établis ou en test avec des spécialistes de la rénovation (Cozynergy, Leroy Merlin...). En 2025, le montant de financements de travaux de rénovation énergétique⁹ était de 17 Millions € pour la **Banque Populaire du Nord** (soit +13,3% par rapport à 2024).
- En augmentant le montant annuel de financements pour la rénovation énergétique des bâtiments pour les particuliers
- En intégrant au sein de l'offre d'assurances multirisques habitation, l'assurance des constructions durables et du matériel de production d'énergie renouvelable pour favoriser la transition climatique du secteur de l'habitat.

Dans la mobilité douce

La transition vers les mobilités « bas-carbone » constitue l'un des enjeux majeurs de la transition énergétique. La **Banque Populaire du Nord** a fait évoluer ses offres pour accompagner ses clients particuliers dans l'adaptation à ce nouveau contexte :

- Un prêt « Véhicule propre » pour répondre aux besoins de financement des véhicules « propres » (soit, selon la réglementation, les véhicules électriques et hybrides rechargeables émettant moins de 50g de CO₂ par km) ;
- Une offre de crédit à la consommation intitulée « Prêt vert » pour acquérir un véhicule électrique ;
- Des offres d'assurance Auto, dédiées aux véhicules « propres » (hybrides, électrique, GPL) avec un avantage tarifaire spécifique pour les véhicules électriques (jusqu'à -10 %) et aux petits rouleurs (réduction jusqu'à 10 % s'ils parcourent moins de 8 000 kilomètres) ont été mises en marché ;
- Des offres d'assurance déployées pour accompagner l'acquisition de moyens de « mobilités douces » (trottinette, vélo électrique, gyropode...) au sein du contrat Multirisque Habitation ;
- L'application « Conseils et Solutions Durables » proposant aux clients un accompagnement complet : compréhension des évolutions réglementaires, identification des Zones à Faibles Émissions (ZFE), calcul de la vignette Crit'Air de son véhicule, estimation de l'impact carbone de ses déplacements via le simulateur de l'ADEME, identification des aides et subventions favorisant l'adoption d'une mobilité moins émissive, recherche d'un véhicule propre à l'achat ou sous forme locative, financement et assurance de ces véhicules.

Via des produits d'épargne dédiés

En proposant des produits d'épargne dont les ressources ont vocation à être affectées au financement de prêts locaux pour la transition écologique, la **Banque Populaire du Nord** permet à ses clients particuliers de prendre part efficacement à cet objectif commun.

Le dispositif de fléchage des produits d'épargne bancaire « verts » permet de justifier l'affectation des fonds collectés sur le Livret 100% Transition Énergétique, le Livret BTE Transition Énergétique, le CAT Vair et le CAT BTE vers des univers de financement contribuant à la transition énergétique et environnementale : rénovation énergétique, mobilité « bas-carbone », transition d'activité, énergies renouvelables ou constructions immobilières aux derniers standards de performance énergétique. Ce dispositif s'applique également aux 10 % de fonds collectés sur le Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS).

En 2025, la variation de l'encours d'épargne collectée sur le Livret 100% Transition Énergétique, le Livret BTE Transition Énergétique, le CAT

⁸ Cumul du nombre de visiteurs uniques depuis le lancement en 2023 du module Conseils et Solutions durables.

⁹ Production annuelle.

Vair et le CAT BTE¹⁰ représentait pour la **Banque Populaire du Nord** un montant de 177 millions d'euros (soit +34% par rapport à 2024).

L'offre d'épargne financière ESG distribuée par la **Banque Populaire du Nord** s'appuie sur un univers large et diversifié de fonds proposés par Natixis Investment Manager et les gestionnaires d'actifs du groupe. Les clients peuvent ainsi accéder à :

- ✓ Des produits qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, à savoir l'intégration des critères ESG dans les décisions d'investissement (article 8 du règlement européen SFDR) ;
- ✓ Des produits financiers qui poursuivent un objectif d'investissement durable évalué au travers d'indicateurs (article 9 du règlement européen sfdr).

A fin 2025, la collecte brute sur les fonds commercialisés relevant ces objectifs d'investissements (articles 8 et 9) s'élevait à 409 millions d'euros pour la **Banque Populaire du Nord**.

2.2 Accompagner les besoins des clients personnes morales dans l'évolution de leur modèle d'affaires

Avec une offre de produits permettant aux personnes morales d'agir en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique

Pour accompagner ses clients dans la transition environnementale et l'adaptation au changement climatique, une organisation a été mise en place qui permet d'animer une communauté de référents et experts locaux « Green Business » au sein de la **Banque Populaire du Nord**. Cette organisation permet de concentrer l'expertise et ainsi de mieux servir les entreprises clientes en leur proposant des produits adaptés dans les différents univers de la transition : rénovation énergétique, mobilité durable, transition d'activité et énergies renouvelables.

Dans une démarche, initiée en 2025 et commune avec le Groupe BPCE, visant à approfondir la connaissance des enjeux de décarbonation du portefeuille de crédit immobilier commercial, la **Banque Populaire du Nord** a réalisé une collecte de données extra-financières permettant une analyse de la performance carbone des bâtiments financés et du potentiel de décarbonation de ce portefeuille. Le groupe développe désormais des outils pour améliorer la qualité et la granularité des données environnementales recueillies. Ces avancées renforcent la capacité du Groupe BPCE à accompagner ses clients dans la décarbonation et l'adaptation au changement climatique de leurs bâtiments dont la rénovation énergétique du bâti, l'efficacité énergétique des équipements, la construction durable.

Dans le cadre de l'accompagnement des entreprises clientes dans leur démarche de transition et de décarbonation, la **Banque Populaire du Nord** accélère de la production de financements et développe la commercialisation du Prêt à Impact dédié aux PME, ETI et acteurs de l'économie sociale et solidaire. Le fonctionnement de ce prêt, dont la tarification est indexée sur les performances extra-financières du client, encourage les comportements vertueux et met en valeur les engagements RSE de ses clients. Le client choisit, avec le chargé d'affaires, un indicateur et un objectif parmi une liste proposée. A chaque date anniversaire du financement, si l'objectif est atteint, le client bénéficie d'une bonification. Dans le cas contraire c'est le taux d'intérêt contractuel qui s'applique, sans pénalité. En 2025, 5 Prêts à impact ont été accordés par la **Banque Populaire du Nord** pour un montant de 2,53 millions d'euros.

En 2025, la **Banque Populaire du Nord** a financé la transition et la décarbonation pour les entreprises à hauteur de 16,5 millions €¹¹.

La **Banque Populaire du Nord** s'appuie également sur le déploiement de solutions globales associant des partenaires dont EKODIM pour des travaux d'optimisation énergétique, SAMI pour la réalisation d'un bilan carbone et l'élaboration d'un plan de décarbonation, Économies d'énergies pour faciliter la recherche de subventions et Places des Énergies pour la souscription et la gestion des contrats d'énergie. En matière de rénovation énergétique, les entreprises sont accompagnées pour améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments et équipements professionnels dans le cadre d'un partenariat avec Naldéo, ingénieur de l'énergie et du bâtiment.

Concernant les sujets de mobilité, plusieurs solutions permettent à la clientèle entreprise de réduire l'impact environnemental de leur parc automobile en favorisant les alternatives vertes. Ces dernières peuvent être financées en crédit-bail mobilier ou location longue durée (incluant conseils *car policy*, prestations écoconduite, gestion de parc connecté et autopartage).

Pour assurer un accompagnement de qualité des clients, la montée en compétences des équipes commerciales se renforce (formations des métiers aux enjeux de durabilité, animations). Ces dernières entretiennent un dialogue régulier avec leurs clients autour d'enjeux sectoriels spécifiques, notamment via l'organisation de webinaire de sensibilisation et la mise en relation avec des partenaires.

Avec un dialogue ESG adapté à la stratégie et aux modèles d'affaires des clientèles entreprises

La **Banque Populaire du Nord** propose un service de conseil en proximité avec un apport d'expertises pour intégrer les enjeux ESG dans la transition des modèles d'affaires de ses clients entreprises, quels que soient leurs tailles et secteurs économiques. Elle engage ainsi un dialogue stratégique pour les accompagner dans leur transition environnementale et identifier les risques et opportunités relatifs à cette

¹⁰ Variation des encours des livrets d'épargne destinés au financement de projets dont l'objectif est d'accompagner la transition énergétique et environnementale.

¹¹ Production annuelle de financements des PME-ETI pour la transition et la décarbonation (sous la forme de prêts green, prêts à impact, CBM roulant, LOA/LDD green) + financements de projets d'énergie renouvelable sur les territoires.

transition. Cette action s'appuie sur les « dialogues ESG », l'exploitation des rapports et données extra-financières, ainsi que l'acquisition de données.

En 2025, la **Banque Populaire du Nord** a mené un dialogue ESG avec 35% de ses clients actifs¹² (soit +24% par rapport à 2024).

¹² En % des encours (bilan et hors-bilan) des clients entreprises actifs.

2.3 Contribuer au financement des projets d'énergies renouvelables sur les territoires

Le Groupe BPCE accompagne les entreprises du secteur des énergies renouvelables et finance des actifs de production d'énergies bas carbone via des financements de projets grâce à la complémentarité en termes d'expertises de ses différents métiers.

Pour les projets nécessitant des ressources financières de long terme, tels que le photovoltaïque, l'éolien, l'hydraulique, le biogaz ou la biomasse, la Banque Populaire du Nord dispose d'équipes d'ingénierie financière dédiées et peut bénéficier du savoir-faire des métiers spécialisés du groupe (Natixis et BPCE Energéco).

S'agissant du financement des énergies renouvelables, la Banque Populaire du Nord est intervenue sur un projet de méthanisation à Marchiennes, un projet éolien et de panneaux photovoltaïques. En 2025, le montant des financements accordés à des projets d'énergies renouvelables s'élève à 9,3 millions d'euros.

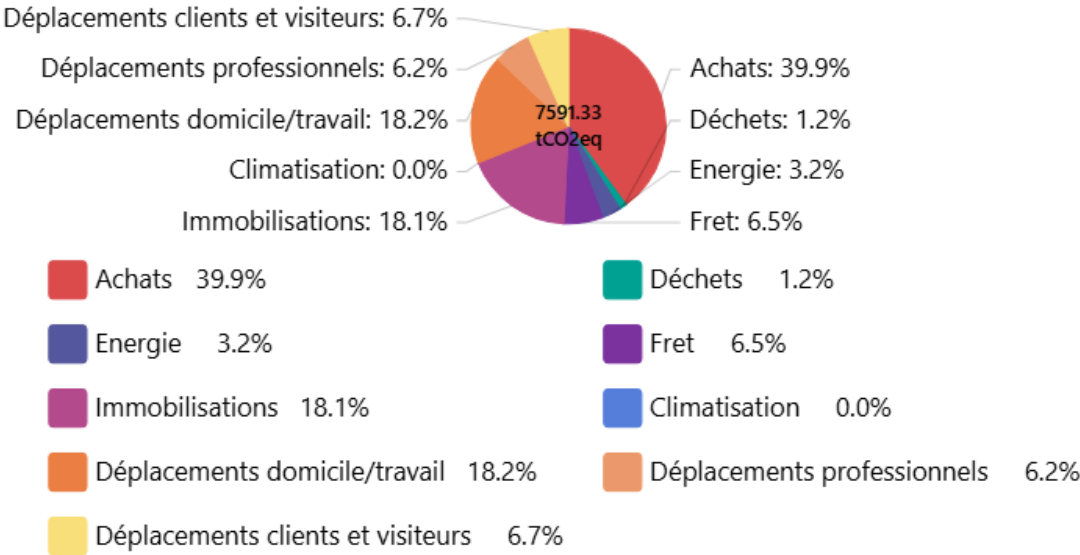
2.4 Indicateurs

Crédits Verts	31/12/2025		31/12/2024	
	Production (en M€)	Nombre	Production (en M€)	Nombre
TOTAL - Crédits Verts ¹³	69	4033	51	1983

3. Empreinte propre de la Banque Populaire du Nord

Dans le prolongement d'une démarche de réduction de son empreinte propre déjà engagée depuis plusieurs années, la Banque Populaire du Nord s'inscrit dans la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Groupe BPCE.

Détail de l'impact carbone par catégorie 2025



¹³ Périmètre clients particuliers : financements accordés dans le cadre de travaux de rénovation énergétique (Eco PTZ) et crédits véhicules propres. Pour les clients entreprises : financements accordés relatifs à la rénovation énergétique, aux énergies renouvelables, à la mobilité verte et à la transition d'activité.

(en teqCO ₂)	31/12/2025	31/12/2024	Evolution (en %)
Total Emissions brutes de GES - Scope 1	244,52	346,76	-29,48
Total Emissions brutes de GES – Scope 2	150,01	146,83	+ 2,16
Total Emissions brutes de GES - Scope 3	7196,8	7767,56	-7,34
Biens et services achetés	3024,24	3266,56	-7,41
Biens d'investissement	1377,26	1519,23	-9,34
Activités relevant des secteurs des combustibles et de l'énergie	237,63	332,20	-28,49
Déchets produits lors de l'exploitation	91,59	91,66	-0,07
Voyages d'affaires	175,01	223,51	-21,69
Déplacements domicile-travail des salariés	1385,15	1381,74	+0,24
Acheminement en aval	491,08	550,91	-10,86
Emission totales de GES Empreinte propre	7591,33	8261,14	-8,10

Le périmètre des émissions de GES calculées au titre de l'empreinte propre est schématisé comme suit :



Le bilan total des émissions de GES de la **Banque Populaire du Nord** s'établit à 7591,33 teqCO₂ à fin 2025, en réduction de 8,10 % par rapport à 2024.
Il se décompose comme suit :

Le poste le plus significatif est celui des achats, qui représente 39,9% du total des émissions de GES émises par **la Banque Populaire du Nord**.

La **Banque Populaire du Nord** a élaboré un programme de réduction de son empreinte carbone ; les principaux leviers de réduction des émissions de GES identifiés sont les suivants :

- Immobilier : Travaux de rénovation énergétique, généralisation de la domotique dans les bureaux et agences, réduction des surfaces occupées ;
- Achats : Intégration des critères RSE dans chacune des étapes d'achats, évaluation de la performance RSE des fournisseurs lors des consultations ;

- Mobilité : Diminution des déplacements des collaborateurs, notamment domicile-travail (télétravail), transformation de la flotte de véhicules ;
- Numérique : Développement d'applications plus économes, prolongation de la durée de vie des équipements, amélioration de l'efficacité énergétique des data centers, formation aux gestes écoresponsables.

Immobilier

La réduction de l'empreinte carbone des locaux est générée via des travaux de rénovation énergétique, la généralisation de la domotique dans les bureaux et les agences ainsi que la réduction des surfaces occupées.

Le projet Agence responsable déployé au niveau du groupe a permis d'identifier 26 pratiques « responsables »

La **Banque Populaire du Nord** s'inscrit dans la stratégie d'approvisionnement énergétique du Groupe BPCE, au cœur du Programme entreprise responsable. Elle vise à assurer une stabilité de la fourniture d'énergie, une prévisibilité des prix et un verdissement de l'approvisionnement en tenant compte d'une part croissante des énergies renouvelables au sein d'un mix d'approvisionnement essentiellement décarboné, propre au territoire français.

Par sa mise en œuvre, le mix d'approvisionnement actuel en électricité représente 99,66% d'énergies renouvelables :

- une offre d'électricité 100% énergies renouvelables et/ ou PPA ;
- la domotique pour adapter la consommation d'énergie en fonction des usages ;
- le recours aux énergies renouvelables ;
- l'isolation de ses bâtiments ;
- la réalisation d'un audit énergétique de ses bâtiments

Mobilité

Les transports professionnels sont l'un des postes les plus importants en matière d'émission de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie.

La **Banque Populaire du Nord** participe au groupe de travail dédié à l'électrification de la flotte automobile initié fin 2024. Le projet a notamment mis à disposition un état des lieux des flottes du groupe, des synthèses des évolutions réglementaires et fiscales, des analyses des différentes solutions de recharge, un catalogue de véhicules adaptés à ces nouveaux enjeux, ainsi que des préconisations sur la conduite du changement. La BPN a mis à jour sa Car Policy 2026 en tenant compte du verdissement de la flotte avec le renouvellement de sa flotte auto. Les Véhicules de Service sont désormais des véhicules électriques et les Véhicules de Fonction sont également prioritairement des véhicules électriques.

Concernant les solutions de recharge, la remise d'un véhicule de service ou de fonction s'accompagne de cartes TOTAL et SHELL. L'intégralité ou presque des bornes publiques du territoire français sont couvertes par Total et Shell, par le biais de l'interopérabilité mise en place par tous les opérateurs.

Numérique

De multiples actions sont engagées pour mettre en place un écosystème numérique plus responsable en s'appuyant sur des techniques de développement d'applications plus économes, de prolongation de la durée de vie des équipements, d'amélioration de l'efficacité énergétique des data centers et de sensibilisation de tous les collaborateurs du groupe aux gestes écoresponsables. Le référencement de l'empreinte carbone des équipements a également été mis en place.

Activités liées à l'énergie nucléaire et au gaz fossile

La **Banque Populaire du Nord** présente des informations complémentaires relatives aux activités liées à l'énergie nucléaire et au gaz fossile. Le tableau publié selon le modèle ci-dessous permet d'identifier les activités spécifiques du secteur du gaz et du nucléaire visées par l'acte délégué 2022/1214 du règlement Taxonomie.

Au 31 décembre 2025, la **Banque Populaire du Nord** présente ces informations pour l'ICP principal – le GAR établi en stock, une fois sur la base de l'ICP Chiffre d'affaires des contreparties et une fois sur la base de l'ICP CapEx des contreparties. Cinq tableaux doivent être communiqués.

Ces informations ne sont en revanche pas présentées pour le GAR en vision flux, ainsi que pour les ICP de hors bilan : garanties financières données et actifs sous gestion.

Ligne	Activités liées à l'énergie nucléaire	
1.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de recherche, de développement, de démonstration et de déploiement d'installations innovantes de production d'électricité à partir de processus nucléaires avec un minimum de déchets issus du cycle du combustible.	NON
2.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction et d'exploitation sûre de nouvelles installations nucléaires de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, y compris leurs mises à niveau de sûreté, utilisant les meilleures technologies disponibles.	OUI
3.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités d'exploitation sûre d'installations nucléaires existantes de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, à partir d'énergie nucléaire, y compris leurs mises à niveau de sûreté.	OUI
Activités liées au gaz fossile		
4.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction ou d'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	OUI
5.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état et d'exploitation d'installations de production combinée de chaleur/froid et d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	OUI
6.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état ou d'exploitation d'installations de production de chaleur qui produisent de la chaleur/du froid à partir de combustibles fossiles gazeux	NON

III. Autres enjeux environnementaux

1. S'ENGAGER POUR LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE "EAU"

La Banque Populaire du Nord, aux côtés de toutes les Banques Populaires, a lancé le mouvement "Agir pour l'eau" pour accompagner et faciliter la transition hydrique, la gestion et la préservation de l'eau en France, pour les entreprises et les territoires. Sur notre territoire, cet engagement se traduit par des opérations de mécénat auprès du Fonds de dotation de Nausicaa, des Voies navigables de France et du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France.

Le programme TRÈFLE, porté par le Groupe BPCE dans le cadre du projet stratégique Vision 2030, vise à protéger 30 écosystèmes naturels liés à l'eau et à la forêt d'ici fin 2026.

Il s'incarne au niveau local, de la manière suivante :

Avec "Agir pour l'Eau", la Banque Populaire du Nord est pilote depuis 2022. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'accompagner la protection de 4 écosystèmes locaux via le mécénat du Fonds de dotation de Nausicaa, le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France et les Voies navigables de France.

- La restauration écologique des écosystèmes marins de Wimereux par le Fonds de Dotation Nausicaa.
- La conservation écologique des marais d'Aubigny-au-Bac par le Conservatoire des Espaces Naturels.
- La sauvegarde de la réserve naturelle régionale de l'Escaut-Rivière par le Conservatoire des Espaces Naturels.
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur la Sambre par Les Voies Navigables de France dans le cadre de la Fondation Terres d'Eau.

COMMENT CES PROJETS ONT-ILS ÉTÉ SÉLECTIONNÉS ?

Chaque projet a été évalué selon la méthode des services écosystémiques. Un comité scientifique composé d'experts nationaux (biodiversité, eau, forêt) les a ensuite validés.

Ces projets ont été sélectionnés en 2025, ensuite il y aura une phase de suivi.

DANS LE PAS-DE-CALAIS : À WIMEREUX, INNOVER POUR RECONSTITUER DES HABITATS CÔTIERS

Wimereux voit ses ressources s'épuiser.

Pour reconstituer son habitat marin, le fonds de dotation de Nausicaa va déployer le long des littoraux, des récifs artificiels conçus à partir de matériaux biosourcés. Une solution écologique et moins onéreuse que certaines solutions du génie côtier traditionnel, qui devrait permettre de régénérer les écosystèmes dégradés tout en protégeant les activités économiques du littoral face aux risques de submersion côtière. *Ci-dessous, image du récif artificiel en test dans un bassin de chez Nausicaa.*



DANS LE NORD : LES MARAIS D'AUBIGNY-AU-BAC, DES FORTERESSES D'EAU CHARGÉES D'HISTOIRE

Ancien domaine des moines de l'abbaye d'Arrouaise, les marais d'Aubigny-au-Bac forment un labyrinthe de tourbières dans la vallée de la Sensée.

Ces forteresses de boue et d'eau, qui ont longtemps formé un rempart naturel contre les invasions, servi de refuge en temps de guerre et de cellier durant les hivers rudes, sont aujourd'hui fragilisées.

Pour préserver les milieux ouverts, sauvegarder l'habitat d'espèces locales comme le Martinet noir ou les Achillées sternutatoires et conserver la capacité naturelle du marais à filtrer les eaux de ruissellement, le Conservatoire d'Espaces Naturels et les acteurs locaux ont engagé des travaux de restauration écologique et introduit un pâturage tournant avec des bovins sur des parcs dédiés.



DANS LE NORD : LA VALLÉE DE L'ESCAUT, RÉSERVOIR DE VIE SAUVAGE

Dans le Cambrésis, la réserve naturelle régionale de l'Escaut- Rivière forme un complexe alluvial de 60 hectares, essentiel à la résilience écologique de la vallée. L'Escaut serpente entre les berges et une végétation d'iris, de saules et de joncs. Ce dernier tronçon naturel de la vallée alluviale est devenu un réservoir de biodiversité pour nombre d'espèces animales et végétales. Pour sauvegarder cet écosystème menacé, un plan de gestion écologique prévoit de maintenir les secteurs boisés en libre évolution, la fauche des espèces invasives, l'entretien des mares, le retour du pâturage et un suivi scientifique de la flore et faune emblématiques du site par le Conservatoire d'Espaces Naturels grâce au soutien de la Banque Populaire du Nord.



Née dans l'Aisne, la Sambre traverse le Parc Naturel Régional de l'Avesnois avant de se jeter dans la Meuse, en Belgique. Partagée entre fret et plaisance, elle borde la vélo-route EuroVelo 3.

Pour restaurer son équilibre biologique, rendu vulnérable par l'invasion d'hydrocotyle fausse renoncule les experts des Voies navigables de France effectue un arrachage mécanique ciblé sur presque 30 km. Cette méthode sans herbicides préserve les milieux aquatiques et protège de la contamination les bassins connectés de l'Oise et de la Seine.



2. UTILISATION DES RESSOURCES ET ECONOMIE CIRCULAIRE

La Banque Populaire du Nord respecte la réglementation en matière de prévention, de recyclage, de réutilisation, de valorisation et d'élimination de ses déchets. Elle veille à ce que ses sous-traitants se conforment également à ces normes, en interdisant contractuellement l'incinération et l'enfouissement des déchets.

La Banque Populaire du Nord a mis en place diverses solutions de valorisation des déchets.

Les collaborateurs du siège participent activement au tri des déchets avec des points de collecte centralisés pour le papier, le carton, ainsi que pour les bouteilles et cannettes, qui représentent la majorité des volumes recyclés. En 2023, elle a lancé un recyclage de ses déchets organiques avec la société Les Alchimistes. Ce partenariat permet de transformer les déchets verts liés notamment à la restauration collective en compost. En 2024, elle a lancé un nouveau programme de tri et de recyclage des mégots, cette collecte est transformée en matière première isolante.

Des actions de sensibilisation ont été menées lors de la Semaine Européenne du Développement Durable. À cette occasion, un ramassage de déchets à proximité des cours d'eau a été proposé aux collaborateurs volontaires, en lien avec la journée mondiale du nettoyage de la planète, le World Clean Up Day, en septembre 2025.

Depuis 2023, le Groupe BPCE a adopté la nouvelle méthodologie de l'ADEME, qui permet de distinguer l'impact carbone des déchets produits et les émissions évitées grâce à leur valorisation.

La Banque Populaire du Nord privilégie les fournisseurs situés sur le territoire français et propose des produits fabriqués en France. Des mesures significatives pour réduire la dépendance au papier et favoriser une gestion plus responsable des ressources ont été initiées au travers de nombreux projets. L'un des axes majeurs repose sur l'évolution des processus de signature électronique pour les contrats. En remplaçant les signatures manuscrites par des solutions numériques, la Banque réduit non seulement la consommation de papier, mais elle accélère également le traitement des documents, offrant ainsi un service plus rapide et sécurisé à ses clients et partenaires. Pour garantir le succès de cette transition, la Banque Populaire du Nord s'appuie sur des analyses régulières des documents numérisés. Cette approche permet d'identifier les types de documents les plus fréquemment utilisés et d'optimiser les processus métiers. En réduisant cette dépendance au papier, il s'agit de contribuer à la préservation des ressources naturelles et à la diminution de l'empreinte carbone.

IV. Être un employeur de référence

1. Droits de l'Homme

La **Banque Populaire du Nord** s'inscrit dans la contribution du Groupe BPCE au respect et à la promotion des droits humains, conformément au Pacte Mondial des Nations Unies, dont il est signataire. Ceci constitue un des socles fondamentaux de l'exercice de sa responsabilité sociétale d'entreprise (cf. Charte des droits humains du Groupe BPCE)¹⁴.

La **Banque Populaire du Nord** décline le Code de conduite et d'éthique¹⁵ du Groupe BPCE, qui présente sous forme de « Principes » ses convictions et engagements, dont « Promouvoir le respect des droits de l'homme dans toutes nos activités ».

La **Banque Populaire du Nord**, à travers sa politique de ressources humaines :

- S'attache à créer un environnement inclusif, respectueux, sans distinction ni discrimination, qui favorise le bien-être de ses collaborateurs et offre une rémunération valorisant l'engagement des collaborateurs ;
- S'assure de la mise en place d'un dispositif adéquat de prévention et de protection pour garantir la santé et la sécurité au travail et s'engage à protéger la vie privée de ses collaborateurs et la confidentialité de leurs données conformément à la réglementation applicable ;
- Respecte les droits de ses collaborateurs à la liberté d'association et à la négociation collective.

En outre, les collaborateurs de la **Banque Populaire du Nord** doivent, dans le cadre de leur activité professionnelle, appliquer et respecter les droits de l'homme, conformément au Code de conduite et d'éthique (principe 5).

2. Attractivité, fidélisation et engagement des collaborateurs

2.1 Attractivité

La **Banque Populaire du Nord** se distingue par un ADN social qui se nourrit de valeurs coopératives, d'un ancrage territorial fort, et d'une volonté d'agir en tant qu'employeur responsable. Sa stratégie repose sur sa marque reconnue et puissante et s'articule autour d'orientations fortes en matière de recrutement, de fidélisation et d'engagement.

Recrutement et marque employeur

Les processus de recrutement de la **Banque Populaire du Nord** sont adaptés aux besoins du marché local et doivent permettre aux candidats de rejoindre une entreprise qui lui fournira le bon niveau d'accompagnement professionnel, avec la possibilité d'évoluer ensuite au sein de la **Banque Populaire du Nord** et du Groupe BPCE.

La **Banque Populaire du Nord** a su développer une stratégie de marque employeur en s'appuyant sur trois piliers :

- Placer le collaborateur au centre en incarnant davantage ses publications avec la prise de parole de collaborateurs ;
- Mener des campagnes de communication pour promouvoir les métiers et soutenir des opérations recrutement ;
- Valoriser tous ses engagements en matière d'inclusion (mixité, handicap, diversité) avec des actions de communication dédiées.

Pour attirer les talents dans un univers concurrentiel, la **Banque Populaire du Nord** renforce ses actions :

- Accentuer sa présence dans les territoires avec notamment le développement des relations écoles en régions ; présence sur plusieurs jobboards et médias spécialisés, avec pour objectif de développer significativement la notoriété et l'image grâce à une communication amplifiée sur la culture, les métiers et les opportunités d'emplois
- Diversifier nos modes de recrutement et l'expérience candidat au travers de formats variés : forums virtuels de recrutement, animations collectives, *jobdating* ;
- Une nouvelle stratégie de communication sur les réseaux sociaux ;
- Une présence renforcée dans les différents classements mesurant l'influence de la marque employeur ;
- Des marqueurs forts autour du Sport, de la Santé et de l'Engagement collectif.

La **Banque Populaire du Nord** est résolument engagée à renforcer sa marque employeur auprès des jeunes talents. Consciente de l'importance de cette nouvelle génération pour l'avenir de l'entreprise, la **Banque Populaire du Nord** dispose d'une stratégie dédiée visant à attirer, développer et recruter les jeunes professionnels.

La **Banque Populaire du Nord** a mis en place le dispositif de Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI) proposé par France Travail qui permet de former et de recruter des demandeurs d'emploi.

¹⁴ 241007-charte-droits-humains-groupe-dles.pdf

¹⁵ <https://www.groupebpce.com/app/uploads/2024/02/Code-conduite-ethique-FR-2.pdf>

La **Banque Populaire du Nord** ouvre ses recrutements à la diversité et à des profils aux parcours atypiques. Un partenariat développé avec l'Association Française des Banques (AFB) permet de recruter des jeunes parfois éloignés de l'emploi en tant qu'alternant sur des métiers de chargés de clientèle en agence.

En 2024, un partenariat a également été conclu avec un prestataire spécialisé pour embaucher des sportifs de haut niveau en reconversion. Le Groupe BPCE accompagne les athlètes soutenus lors de Paris 2024 qui souhaitent rejoindre le monde de l'entreprise après la compétition.

Accompagnement et suivi renforcé pour les nouveaux entrants

La **Banque Populaire du Nord** propose un parcours d'intégration et d'accompagnement des nouveaux entrants renforcé sur trois ans (dans le cadre commun de l'accord GEPP groupe (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels)

Cette démarche d'accueil est structurée autour de plusieurs étapes majeures : un parcours de pré-boarding pour préparer l'arrivée du nouveau collaborateur, un parcours d'intégration (rencontres avec l'équipe et les parties prenantes clés) et un suivi renforcé pendant les premiers mois (entretiens réguliers avec le manager, le responsable RH). Le « parrainage » est encouragé pour que le nouvel entrant puisse être accompagné par un collaborateur de manière informelle.

Une évolution professionnelle enrichissante, grâce à la mobilité interne et à l'accompagnement des parcours

La **Banque Populaire du Nord** fait de la mobilité interne l'une de ses priorités pour renforcer le sentiment d'appartenance et d'engagement et fidéliser les talents.

Des dispositifs sont proposés aux collaborateurs pour dynamiser la mobilité interne : une bourse à l'emploi (au niveau de l'entreprise et du groupe) pour faciliter l'accès aux opportunités disponibles à l'ensemble des collaborateurs et des plateformes groupe (pour comprendre les nombreux métiers et filières emploi des entreprises du groupe et se projeter dans les évolutions et parcours possibles); Mobiliway plateforme dédiée à l'accompagnement des collaborateurs dans leurs projets de mobilité ; une plateforme innovante d'auto-déclaration des compétences pour permettre aux collaborateurs de visualiser et recevoir les offres de postes qui correspondent le plus à leurs compétences et à leurs aspirations.

La préparation de futures mobilités professionnelles est également accompagnée par des parcours dédiés : « Career Boost » pour construire son projet de mobilité, « Up by BPCE » pour le développement des jeunes talents, des parcours spécifiques pour le développement des potentiels ou des formations certifiantes.

La politique de formation active déployée par la **Banque Populaire du Nord**, favorise l'apprentissage en continu au travers de son intranet et plus précisément de son application My BPNord Academy qui est un vecteur de fidélisation important.

2.2 La compétence au cœur des politiques RH

La **Banque Populaire du Nord** s'investit dans l'employabilité à long terme de ses collaborateurs en leur offrant la possibilité de s'enrichir de nouvelles expériences via des opportunités de carrière valorisantes et le développement en continu de nouvelles compétences. Dans un environnement en constante évolution et de forte concurrence, la **Banque Populaire du Nord** s'attache aussi à développer ses potentiels et ses leaders pour assurer la relève sur les postes clés de l'entreprise et piloter l'atteinte de ses engagements notamment en matière de diversité et d'inclusion.

La politique de développement des compétences s'exprime à travers l'accord groupe relatif à la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) signé en juillet 2025 qui définit un socle commun de politiques et de pratiques. Il s'inscrit en cohérence avec les accords de branche et d'entreprise dans les domaines de la formation professionnelle, de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que de la qualité de vie au travail, conformément à la législation en vigueur en matière de formation professionnelle en France.

Les objectifs principaux de la politique de développement des compétences se déclinent à travers quatre axes majeurs :

- Favoriser l'intégration des jeunes aux métiers ;
- Encourager la mobilité professionnelle et accompagner la transformation des métiers ;
- Sensibiliser et former à l'Impact ;
- Garantir un accompagnement à l'IA pour tous.

Intégration des jeunes avec le Centre de Formation des Apprentis (CFA) du Campus BPCE

Afin d'accompagner la politique volontariste et ambitieuse du groupe en matière de développement des compétences, le CFA du Campus BPCE créé en 2020 accompagne, forme et fidélise les étudiants en leur proposant des cursus adaptés en partenariat avec l'Ecole Supérieure de la Banque (ESB) (deux certifications de niveau bac +3 : une Licence Professionnelle de Banque (LPB) et un Bachelor Banque Assurance (BBA) qui préparent au métier de Conseiller Clientèle Particuliers).

Accompagner la transformation des métiers

Pour chacun des grands domaines de métiers, un programme dédié prépare les collaborateurs aux compétences de demain et les encourage à maintenir leurs compétences, les développer et progresser dans leur métier.

Le programme 'Progresser dans le réseau' a permis par exemple à la **Banque Populaire du Nord** de mettre en place des parcours de développement personnalisés auprès de ses Conseillers commerciaux. Ce programme a été complété en 2025 par le Campus Performance Client, une école de ventes nouvelle génération (entraînement sur des situations commerciales avec un coach et l'appui de l'IA).

Le Campus Impact

En 2025, le Groupe BPCE a mis en place le Campus Impact, un dispositif de formation s'articulant autour de trois axes : un socle commun fondé sur des savoirs généraux, des modules de perfectionnement sur des thématiques stratégiques prioritaires et des modules spécifiques par filière métier. Ce dispositif réunit les formations à jour disponibles pour construire des plans de formation par métier.

Le projet stratégique VISION 2030 intègre un objectif de formation de 100 % des collaborateurs aux enjeux ESG d'ici au 31 décembre 2026. Dans ce cadre, seront comptabilisées, pour tous, la réalisation d'une formation adaptée aux enjeux du groupe ou de sa filière métier.

Renforcement du Campus Tech & Digital et développement d'une culture positive de l'IA

L'objectif du Campus Tech & Digital est d'accompagner la montée en compétences en proposant des parcours, avec des spécialisations par métiers et typologie d'acteurs (collaborateurs, experts, dirigeants et personae du programme de transformation), afin que chaque collaborateur ait le niveau de connaissance adéquat pour la transformation IA du groupe.

L'offre de formation est construite autour de neuf compétences stratégiques : l'expérience utilisateur, l'agilité à l'échelle, la compétence des Product Owner, la qualité de service, le numérique responsable, la data, la technologie et l'innovation, la sécurité du SI, le devOps.

3. Dialogue social et conditions de travail

3.1 Dialogue social

La **Banque Populaire du Nord** maintient un dialogue ouvert, transparent et constructif contribuant à la mise en œuvre de sa stratégie et à la performance de ses activités. Ce dialogue social favorise l'adhésion des partenaires sociaux et des collaborateurs dans le déploiement des politiques sociales. Le dialogue social repose sur des échanges réguliers notamment avec les représentants du personnel et les organisations syndicales représentatives, acteurs clés du bon fonctionnement de l'entreprise.

La **Banque Populaire du Nord** dispose de ses propres instances de dialogue social permettant d'animer une relation de proximité avec ses Représentants du Personnel, tant dans le cadre des Comités Sociaux Economiques que des instances de négociation collective.

Le dialogue social se traduit à travers des accords de groupe applicables aux différentes entités le composant, tels que l'accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et compétences GEPP de 2025, qui aborde notamment les thématiques de l'équilibre intergénérationnel, des dispositifs d'aménagement des fins de carrière, du développement des compétences, de la mobilité professionnelle, géographique et du congé de mobilité. Cet accord innove en proposant un cadre de référence pour le déploiement de l'IA générative au sein du groupe.

La **Banque Populaire du Nord** met en œuvre la négociation d'un ensemble d'accords fixant le socle de la politique sociale de son entreprise visant à renforcer l'engagement et la performance des collaborateurs. Ces accords viennent compléter les accords de la Branche Banque Populaire tels que les accords sur la prévention des incivilités, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

3.2 Politique de rémunération

La politique de rémunération de la **Banque Populaire du Nord** reflète la performance individuelle et collective des métiers et des collaborateurs. Elle favorise l'équité en matière de rémunération, tout en garantissant des niveaux compétitifs et en intégrant des dispositifs de protection sociale adaptés pour tous les collaborateurs. Elle intègre également les objectifs fondamentaux d'égalité professionnelle et de non-discrimination poursuivis. À ce titre, la **Banque Populaire du Nord** veille notamment à l'équité de traitement en matière de rémunération entre les femmes et les hommes et porte par ailleurs une attention particulière à la rémunération de ses collaborateurs juniors et seniors.

3.3 Qualité de vie au travail

La politique en matière de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) de la **Banque Populaire du Nord** vise à renforcer l'engagement et l'efficacité collective et impacter positivement l'épanouissement et la santé des collaborateurs au service de la performance globale. La QVCT intègre un ensemble d'enjeux comme : l'environnement de travail, l'équilibre vie professionnelle et personnelle, l'accompagnement des transformations, l'accompagnement des carrières, la reconnaissance et le droit d'expression.

Plusieurs accords QVCT ont été signés au sein du groupe, notamment sur la mesure et la prévention du stress, sur les conditions de vie au travail, pour les aidants.

La démarche QVCT s'articule autour de :

- L'attention portée au bien-être au travail, le « Care » : des dispositifs au service du bien-être et de la conciliation vie pro/vie perso ;
- La qualité des relations et du management : un management fondé sur la confiance qui responsabilise et fait grandir les équipes ;
- L'environnement de travail : un cadre de travail facilitant l'efficacité et la collaboration ;
- La transformation : une entreprise en évolution constante, qui veille à engager les collaborateurs dans le changement

- La Politique d'accompagnement des situations individuelles sensibles : soutien aux aidants familiaux (cf. Prev&Care), monoparentalité, maladies chroniques ;
- Le Partenariat avec Cancer@work ;
- La Mise en place d'une organisation du travail adaptée ;
- Le Maintien des liens avec les salariés en absence de longue durée, préparation du retour à l'emploi.
- Le Dispositif Prev&Care : un partenariat a été conclu en 2023 avec une société de Care Management, pour une réponse personnalisée aux besoins des salariés aidants comprenant de l'information, de la formation et la mise en place de solutions de prise en charge de la personne aidée. Certaines entreprises proposent des mesures spécifiques, par exemple des jours supplémentaires de télétravail pour les salariés aidants.

3.4 Prévention des risques et sécurité au travail

La **Banque Populaire du Nord** déploie sa politique Sécurité de Personnes et des Biens sur la base des accords de branche Banque Populaire et des dispositions légales en vigueur. L'accord dicte des règles de sécurité et de Prévention des risques professionnels. Le corpus documentaire s'applique à l'intégralité des activités des salariés ainsi qu'aux prestations externalisées.

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) inventorie et hiérarchise les risques présents et constitue un outil déterminant dans la prévention des risques professionnels. Son accessibilité à tous, et, sa mise à jour, lors d'un événement ou d'une modification significative des conditions de santé et de sécurité ou des conditions de travail (transformation humaine, technique ou organisationnelle) est un gage d'efficacité de la prévention des risques.

La commission de santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) de la **Banque Populaire du Nord** se réunit trimestriellement. Elle est constituée par la Direction et les représentants du personnel qui interagissent sur les dossiers de prévention et de sécurité. Le CSE est régulièrement informé et le cas échéant consulté pour émettre un avis sur les différents dossiers relevant de ce domaine.

Accord de branche Sécurité, d'une durée de trois ans, dont les objectifs visent à maintenir la vigilance des entreprises et à réaffirmer leur volonté d'assurer la sécurité du personnel face, d'une part, aux agressions et, d'autre part, aux risques émergents de nature sanitaire, climatique, liés aux nouveaux modes de travail ou encore aux rassemblements à risque, est signé entre la Direction et les représentants du personnel de la Branche Banque Populaire. L'accord précise la politique de prévention et de sécurité, les moyens de protection et de prévention mis en œuvre ainsi que les dispositifs de gestion de crise envisagés.

Accord de branche Banque Populaire négocié avec les instances représentatives du Personnel sur la lutte contre les incivilités et agressions commises par la clientèle, sur le lieu de travail, dans les situations de mobilité, ou au travers des outils de communication qu'ils soient numériques ou non. L'accord est conclu pour une durée indéterminée. Un bilan des incivilités et agressions est organisé annuellement pour la branche et une révision programmée tous les trois ans. Le plan d'action intègre des mesures fortes pour lutter contre les incivilités dans les entreprises notamment :

- Une campagne de sensibilisation des salariés au risque d'incivilité
- Un programme de formation pour faire face aux incivilités intégrant les nouveaux entrants, les collaborateurs en équipe et une formation dédiée pour les managers. Le programme intègre des immersions en réalité virtuelle
- La création d'un dispositif spécifique, innovant, disponible sur le poste de travail informatique du salarié. Il est destiné à accompagner les salariés en situation d'isolement et de mobilité
- Un guide du manager pour faire face aux incivilités sous forme de boîte à outils pour répondre aux situations d'urgence
- Un outil de déclaration et de traitement des incivilités
- Accompagnement de la sécurité des commerciaux : prévention, formation, accompagnement, en cas de conflit avec le client - en prévention ou curative post traumatique (incivilité, agression, hold-up)
- Formation aux équipements et dispositifs de sûreté dans le cadre des livraisons agences suite rénovations et de sécurité (formations incendie et exercices associés)
- Formation de nos managers aux Risques Psycho Sociaux :
- Création d'une capsule de sensibilisation de 20 mns.
- Construction avec un partenaire extérieur (Quatenaire) d'une journée de formation, en présentiel, pour chaque manager sur ce sujet de la prévention des RPS.

Nous avons formé 71 managers sur le T4 de 2025.

La formation se poursuit sur 2026 :

- Prévention des risques de santé concernant les troubles musculosquelettiques : améliorations du poste de travail, mobilier, éclairage Actions sensibilisation gestes et postures au travail
- Boîte à idées, chat avec les dirigeants, enquête satisfaction interne et résultats
- Assistante sociale dédiée
- Démarche structurée d'identification, d'analyse, d'action et de prévention de l'absentéisme grâce à des outils d'analyse et de mesure de l'absentéisme mis à disposition par la DRH groupe.

4. Egalité de traitement et des chances

La **Banque Populaire du Nord** décline la politique Diversité, Equité & Inclusion du Groupe BPCE, au travers des politiques RH, mises en place depuis plusieurs années : leur objectif est de construire un environnement de travail toujours plus respectueux et inclusif, qui capitalise sur la diversité de ses collaborateurs et permette à chacun d'être entendu, valorisé et d'avoir un impact et d'offrir les mêmes opportunités aux talents de tous horizons, indépendamment de l'âge, des origines, du genre, de l'orientation ou de l'identité de genre ou du handicap.

4.1 Mixité et égalité professionnelle

La politique s'illustre concrètement au travers des principes mis en œuvre en matière de recrutement, d'égalité salariale, de promotion professionnelle, de parentalité, de lutte contre le harcèlement sexuel, les agissements sexistes et autres violences.

Avec la signature d'accords Egalité Professionnelle au niveau des branches, le groupe a défini un socle commun d'actions en faveur de l'égalité F/H. L'ensemble de ces accords permet de définir les moyens mis en œuvre en matière de recrutement, d'égalité salariale, de promotion professionnelle, de parentalité, de lutte contre le harcèlement sexuel, agissements sexistes et autres violences.

La **Banque Populaire du Nord** a rappelé son engagement à travers la signature de la Charte Mixité du groupe.

La **Banque Populaire du Nord** s'est engagée en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle au travers d'actions concrètes et d'objectifs dans les domaines suivants :

- Mise à disposition des managers, des collaborateurs et des équipes dirigeantes d'outils de sensibilisation : Guide mixité, Guide Parentalité, vidéos de sensibilisation, quiz... ;
- Processus RH portant sur la diversification des profils de recrutement : expérimentation des CV anonymes, recrutement sans CV (méthode par simulation, questionnaire internet...) ; formation des recruteurs ;
- Calcul de l'empreinte mixité : disposer d'un état des lieux précis de la mixité dans l'entreprise et mise en place d'un plan d'action ;
- La sensibilisation de tous en matière de lutte contre le sexisme et le harcèlement en entreprise ;
- Label Egalité professionnelle, démarche label mixité ;
- Actions de sensibilisation ;
- Réseaux féminins ;
- Nomination d'un référent harcèlement ;
- Plan d'actions management ;
- Création d'un vivier de femmes cadres, débutantes et expérimentées, échangeant régulièrement sur des problématiques dédiées ;
- Méthodologie de calcul des écarts de rémunération ;
- Dispositifs de formation dédié aux femmes : parcours DECLIC, pour identifier et accompagner les femmes à potentiel et parcours BOOSTER, dédié aux femmes des viviers de futurs dirigeants.

Comme toutes les entreprises du Groupe BPCE, la **Banque Populaire du Nord** veille à la représentativité des femmes au sein de ses cadres dirigeants et de ses instances dirigeantes avec un objectif au-delà des 30 % exigés à partir de mars 2026 dans le cadre de la « loi Rixain ».

Au 31 décembre 2025, 47,30% de femmes sont représentées au sein de l'encadrement supérieur.

En matière d'égalité professionnelle, plusieurs actions sont engagées pour prévenir les risques de discriminations et favoriser l'égalité :

- En matière de rémunération : celles-ci font l'objet d'un suivi annuel, notamment dans le cadre de la production des index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et des négociations annuelles obligatoires avec les représentants du personnel. A ce titre, les écarts de rémunération font l'objet d'un suivi particulier. Des enveloppes dédiées sont ainsi réservées pour réduire les écarts constatés et non justifiés par la nature et/ ou le positionnement de l'emploi.
- En matière de recrutement : les offres d'emploi sont formulées de manière neutre et objective. Par ailleurs, la **Banque Populaire du Nord** veille à soutenir la promotion de la mixité des métiers et à garantir le plus possible une phase finale de recrutement mixte pour les fonctions d'encadrement et certains métiers.
- En matière de parentalité, la **Banque Populaire du Nord** veille à ce que l'absence pour maternité ne soit pas un frein à l'évolution professionnelle et à la rémunération des femmes. Ainsi, en France, les femmes en retour de maternité bénéficient de la moyenne des augmentations accordées aux collaborateurs conformément aux dispositions légales applicables en France. En application de ce principe, il est convenu qu'après un an d'ancienneté tout salarié en congé de paternité pris en charge par la sécurité sociale bénéficie d'une indemnisation égale à 100 % du différentiel entre le montant versé par la sécurité sociale et le montant de sa rémunération brute.
- Des actions de sensibilisation : des temps forts tout au long de l'année, tels que la semaine de la mixité, la semaine de la parentalité, et la journée de lutte contre le sexisme, sensibilisent les collaborateurs à ces thématiques et favorisent l'évolution des comportements.

4.2 Handicap

La **Banque Populaire du Nord** est impliquée de longue date en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap et du maintien dans l'emploi des collaborateurs et collaboratrices confrontés à des fragilités de santé ou à des accidents de la vie.

Elle déploie une politique d'inclusion visant à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Cette politique est inscrite dans les accords du Groupe BPCE, dans les accords de branche Banque Populaire et agréés par l'Etat français conformément aux dispositions légales prévues dans le cadre de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH)⁴. La **Banque Populaire du Nord** a complété ces objectifs par un accord d'entreprise.

A travers ces accords, la politique Handicap couvre les axes principaux suivants :

- Le maintien en emploi : grâce à la mise en place d'actions de détection des situations handicapantes le plus tôt possible ou en veillant à ce que ces salariés puissent bénéficier des mêmes perspectives d'évolution que les autres salariés ;

- Le recrutement et l'intégration : en favorisant la professionnalisation de ces salariés, le sourcing et l'accompagnement à l'intégration des candidats en situation de handicap ;
- Le changement de regard pour une meilleure inclusion : avec des actions de sensibilisation au handicap et à l'inclusion ;
- Le soutien Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA), via une politique d'achats qui vise dans la mesure du possible à recourir aux prestations de structures STPA.

Au sein de la **Banque Populaire du Nord**, un référent handicap accompagne les personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours dans l'entreprise.

Grâce à la mise en place de cette politique, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap atteint 8,3 % en 2025, au-dessus de l'obligation légale de 6 %

En 2025, la **Banque Populaire du Nord** a mené un certain nombre d'actions en faveur du maintien dans l'emploi et de l'inclusion des personnes en situation de handicap :

- ❖ Accompagnement des collaborateurs souhaitant engager une demande de reconnaissance de leur handicap : 16 collaborateurs ont obtenu ou ont fait connaître à la banque l'obtention de la reconnaissance en qualité de travailleur en situation de handicap en 2025.
- ❖ Actions en faveur du maintien en emploi, grâce à des aménagements de poste et un partenariat avec CAP EMPLOI : 15 aménagements de postes ont été réalisés et 4 équipements individuels ont été co financés par la banque en 2025.
- ❖ Actions de recrutement : 1 collaborateur en CDI et 2 collaborateurs en CDD ont été recrutés en 2025.
- ❖ Partenariat avec le GEIQH (Groupement d'employeurs pour l'insertion des personnes en situation de handicap) : détachement à la **Banque Populaire du Nord** sous la forme d'un contrat d'alternance d'un collaborateur en situation de handicap.
- ❖ Partenariat avec ARPEJEH : association qui accompagne des jeunes entre 15 et 30 ans, en situation de handicap, dans leur insertion dans la vie professionnelle. Diffusion de nos offres d'emplois, de stages et d'alternances.
- ❖ Des actions d'information et de sensibilisation des collaborateurs :
 - Information auprès de l'ensemble des collaborateurs sur les dispositifs d'accompagnement spécifiques dont ils pourraient bénéficier en faisant reconnaître leur situation de handicap.
 - Formation des managers recruteurs au recrutement sans discrimination.
 - Sensibilisation par le biais de la réalité virtuelle, et notamment sur le handicap invisible : Intervention au sein de 14 agences, sur l'année 2025.
 - Un webinaire : Handicap et IA, décodons ensemble les enjeux et bonnes pratiques pour un usage inclusif de l'IA.
 - Diffusion de la newsletter trimestrielle proposée par le groupe "Handimix", à l'ensemble des collaborateurs.
 - Proposition de l'atelier fresque de la diversité pendant la SEEPEH : atelier de 3h proposé à tout collaborateur volontaire de l'entreprise. Atelier favorisant la prise de conscience des différentes formes de discrimination.
 - Poursuite de la sollicitation du réseau GESAT dans les appels d'offres de la banque afin de renforcer notre démarche d'achats responsables.
- La **Banque Populaire du Nord** porte une attention particulière à la conciliation maladie et travail :
 - En octobre 2025, atelier « santé mentale et santé des femmes », animés par le SSTRN (Service de Santé au Travail Région Nord), déployé au sein de la Direction Banque à distance permettant de sensibiliser, notamment au cancer du sein.
 - En novembre, atelier MOLKI, animés par le SSTRN (Service de Santé au Travail Région Nord), déployé au siège, en libre accès, et permettant de sensibiliser à la santé des hommes et notamment aux cancers masculins.
 - Octobre rose : RDV sportif à l'occasion du challenge Ruban Rose le 5 octobre 2025. 150 collaborateurs engagés sur cet événement. Ce qui a permis de reverser 7 300 € à l'association Ruban Rose.
 - Movember : Challenge photos organisé au sein de la banque. Chaque équipe en agence ou dans les services du siège était invitée à se photographier « en bleu ». Chaque photo publiée sur le réseau social Viva engage permettait de reverser 5€ au Centre Oscar Lambret de Lille, centre de lutte contre le cancer des Hauts de France. La somme a été amendée par la banque et a permis de verser un don de 1 000 € au Centre Oscar Lambret.

La banque a signé fin 2024 la charte de l'association cancer@work et a engagé, en 2025, un plan d'action en faveur d'une meilleure prise en compte de la maladie au travail.

Elle a obtenu en décembre 2025 le label cancer@work - 1ère étoile, au regard des actions déjà menées.

4.3 Lutte contre la discrimination et le harcèlement

Afin de proposer un cadre de travail respectueux et sécurisé, dans lequel chacune et chacun des collaborateurs peut exprimer ses compétences et son potentiel, les politiques Diversité, Equité & Inclusion sont accompagnées par des dispositifs RH robustes en matière de lutte contre la discrimination et le harcèlement.

Plusieurs types de dispositifs sont à la disposition des collaborateurs : des guides et des campagnes de communication qui sensibilisent les collaborateurs contre toutes les formes de discriminations, des formations pour comprendre en quoi consiste l'inclusion ou pour permettre aux collaborateurs de reconnaître et de lutter contre les différents types de discriminations et de harcèlement. En ce qui concerne la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, un réseau de référents harcèlement formés et animés par les équipes RH au niveau Groupe et les DRH des entreprises.

La **Banque Populaire du Nord** s'appuie sur ses référents (référent harcèlement RH et référent CSE) pour mettre en œuvre ces dispositifs et rester à l'écoute des besoins des collaborateurs :

- Déploiement d'un nouveau module e-learning destiné à l'ensemble des collaborateurs qui permettra de comprendre en quoi consiste l'inclusion
- Formations à la non-discrimination auprès des recruteurs mise à disposition d'un e-learning "Comprendre la Diversité & l'Inclusion"]

Des engagements ont également été pris en faveur de plusieurs populations spécifiques :

Soutien aux jeunes, issus des Quartiers Prioritaires de la Ville

- Partenariat depuis 3 ans avec l'association Capital Filles pour aider les jeunes filles de terminales dans leur réflexion d'orientation professionnelle ;

L'inclusion des personnes LGBT+

- Signature de la charte d'engagement de l'autre cercle, incitant les entreprises à garantir la promotion et le respect de la diversité LGBT+ dans leurs effectifs ;
- Déploiement d'outils de sensibilisation (conférences, guides).

l'intergénérationnel

- Signature de la charte Landoy des 50 ans et plus, pilotée par un collectif d'entreprises sous l'égide du Groupe Bayard¹⁶ ;
- L'accord GEPP groupe signé en 2025 met l'accent sur l'importance de l'intergénérationnel : diversifier les recrutements, renforcer l'accompagnement et la visibilité de la carrière des salariés expérimentés, la transmission de leurs compétences ainsi que l'aménagement de leur fin de carrière
- Déploiement d'une politique qui se structure autour d'accords entreprise et porte notamment sur le recrutement de jeunes de moins de 30 ans et le maintien dans l'emploi des collaborateurs de plus de 50 ans, conformément au droit français.

5. Indicateurs chiffrés

5.1 Caractéristiques des salariés de l'entreprise

Nombre de salariés ventilés par genre

Salariés ¹⁷	31/12/2025		31/12/2024	
	Nombre	%	Nombre	%
Masculin	486	41%	488	41%
Féminin	706	59%	707	59%
TOTAL SALARIES	1 192		1 195	

Nombre de salariés permanents / temporaires et salariés à temps plein / à temps partiel ventilés par genre

	31/12/2025			31/12/2024		
	FEMME	HOMME	TOTAL	FEMME	HOMME	TOTAL
Nombre de salariés permanents ¹⁸	658	441	1 099	653	445	1098
Nombre de salariés temporaires	48	45	93	54	43	97
Nombre de salariés à temps plein	637	479	1 116	649	482	1131
Nombre de salariés à temps partiel	69	7	76	58	6	64
TOTAL SALARIES	706	486	1 192	707	488	1195

Embauches, taux de sortie / taux de rotation

¹⁶ <https://www.clublandoy.com/la-charte-50/>

¹⁷ Nombre de personnes (nombre de contrats) en CDI, CDD, alternants et VIE présentes en fin d'année.

¹⁸ Collaborateurs permanents (CDI).

	31/12/2025			31/12/2024		
	CDI	CDD	TOTAL	CDI	CDD	TOTAL
NOMBRE D'EMBAUCHES	114	59	173	135	42	177

En 2025, le taux de rotation¹⁹ était à 10,2%.

Répartition des salariés par tranche d'âge

Tranches d'âge	31/12/2025		31/12/2024	
	Nombre de salariés	%	Nombre de salariés	%
< 30 ans	224	19%	231	19%
>= 30 et < 50 ans	705	59%	711	59%
>= 50 ans	263	22%	253	21%
Non reporté				
TOTAL SALARIES	1 192		1195	

5.2 Santé et sécurité

	31/12/2025	31/12/2024
Taux de fréquence d'accidents de travail (en %) ²⁰	3,98%	2,49%
Nombre d'accidents du travail sur la période	8	5

5.3 Formation du personnel

	2025			2024		
	FEMME	HOMME	TOTAL	FEMME	HOMME	TOTAL
Nombre total d'heures de formation	32 580	24 339	56 919	32 992	25 950	58 942

¹⁹ Taux de rotation = ((Nombre d'entrées CDI sur la période de référence + nombre de sorties CDI sur la période de référence) / 2) / (Effectif CDI au 31/12 de l'année de référence A-1)

²⁰ Population : CDI, CDD

(Nombre d'accidents avec arrêt / Heures travaillées) X 1 000 000

V. Être l'acteur de référence du développement économique et sociétal de notre territoire

1. Soutenir les acteurs des territoires et développer des infrastructures durables

1.1 Accompagner les entreprises, des PME aux ETI locales, ainsi que les professionnels, artisans, commerçants et professions libérales

Assurer la dynamique économique des territoires est une priorité pour les Banques Populaires. Partenaire incontournable des entreprises, la **Banque Populaire du Nord** met l'épargne locale et les résultats au service du territoire, soutient une économie de proximité et finance des projets régionaux répondant aux besoins économiques spécifiques des régions.

Premières banques des entreprises pour la seizième année consécutive²¹, les Banques Populaires sont un acteur central du financement de l'économie locale. Créées par et pour des entrepreneurs, elles interviennent en proximité dans tous les territoires et sont le partenaire bancaire de référence de près d'une entreprise sur deux en France.

Positionnée comme le banquier de long terme de toutes les entreprises, la **Banque Populaire du Nord** accompagne ses clients sur les enjeux de transitions écologiques et sociétales, du développement de l'activité à l'emploi local, et les conseille dans la gestion de leur passif et actif financier, via des dispositifs adaptés.

Pour soutenir toutes les transitions, la **Banque Populaire du Nord** déploie des produits innovants (dont un Prêt à Impact le plus accessible du marché et le premier contrat d'intéressement responsable packagé pour les PME) et encourage l'intégration d'une politique ESG dans la stratégie des clients dirigeants. Elle s'appuie sur des chargés d'affaires entreprises formés aux enjeux du développement durable et sur un dispositif de dialogue stratégique centré sur cinq axes, afin d'accompagner les entreprises dans leurs enjeux de croissance et de transition.

Fidèle à son histoire aux côtés des créateurs d'entreprise, la **Banque Populaire du Nord** soutient activement l'entrepreneuriat sur son territoire. Ce soutien se traduit notamment par des subventions à des plateformes d'entrepreneuriat (Réseau Entreprendre, France Active, BGE - ex-Boutiques de Gestion, Initiative France) et à des agences régionales de développement, afin d'offrir un accompagnement tout au long du parcours et d'optimiser la réussite des projets.

Par ailleurs, le réseau Banque Populaire soutient depuis plus de 25 ans les micro-entrepreneurs souhaitant sortir de la précarité par la création d'activité (cf. 2.2 « Le micro-crédit au service de l'inclusion financière » - chapitre 7).

Ainsi, la **Banque Populaire du Nord** contribue à l'essor de l'économie des territoires, en soutenant la croissance des TPE/PME, le développement des ETI, et la cession de transmission des entreprises. La réindustrialisation, la transition et la décarbonation des entreprises constituent également des axes d'expertise clés.

1.2 Accompagner les différentes structures de l'Economie Sociale et Solidaire

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) contribue positivement à l'économie française et régionale en répondant à des enjeux sociétaux majeurs : santé, dépendance, vieillissement, lutte contre la précarité, économie collaborative, transition écologique, insertion, bien-être et sport.

La **Banque Populaire du Nord** accompagne, les acteurs de l'ESS, quels que soient leur taille et leur statut : associations, coopératives, fondations, mutuelles et entreprises ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale)

La **Banque Populaire du Nord** soutient des opérations régionales et accompagne les structures de l'ESS dans les grands enjeux de transition qu'elles rencontrent, renforçant par leur action la cohérence du modèle coopératif régional de proximité :

Besoins de financements vertueux (ex. Prêt à Impact) ;

- Prise en compte de questions liées aux ressources humaines via des dispositifs d'ingénierie sociale (ex. maintien en poste des effectifs éprouvés) ;
- Problématiques de fraude (ex. digitalisation sécurisée, dons dématérialisés sécurisés ou cybersécurité) ;
- Pérennisation et optimisation de la trésorerie (ex. supports répondant aux critères ISR).

1.3 Soutenir les politiques de transition des acteurs du secteur public, dont les collectivités locales et le logement social

²¹ Etude Kantar PME-PMI 2025.

Les Banques Populaires accompagnent les acteurs publics de leur région. La **Banque Populaire du Nord** agit au service du développement territorial en proposant des solutions de financement court terme et moyen/long terme spécifiques aux collectivités locales. Elle s'appuie également sur l'offre de la CASDEN, 1ère banque des fonctionnaires et des affiliés, pour répondre aux besoins de ces employeurs.

Profitant de son expertise auprès des entreprises, les Banques Populaires sont également partenaire bancaire des satellites des collectivités territoriales (Entreprises Publiques Locales).

1.4 Les infrastructures clés des territoires, le financement des acteurs de la santé

La **Banque Populaire du Nord** joue un rôle essentiel auprès des acteurs de l'écosystème de santé. Elle agit auprès de la région et de ses habitants en se mobilisant en faveur de l'accès aux soins, en contribuant au développement d'un tissu d'entreprises innovantes et en accompagnant les professionnels de santé.

Elle soutient ainsi les étudiants, les professionnels de santé et de la dépendance (fonction publique hospitalière, professions libérales, futurs professionnels de santé) dans leur exercice, leur installation et leur transformation, notamment via : [Un espace affinitaire dédié dans le portail commercial de la **Banque Populaire du Nord** permettant d'avoir accès à des outils et conseils utiles, de consulter des offres et d'entrer en contact avec les experts santé des réseaux commerciaux ;

- La Banque Populaire et la CASDEN Banque Populaire, banque coopérative de la fonction publique, ont signé un partenariat avec la Fédération nationale des étudiant(-es) en sciences infirmières (FNESI)
- Pour faciliter le financement de l'installation ou le développement des professionnels de santé, notamment dans les zones les moins dotées et dans les déserts médicaux, la **Banque Populaire du Nord** propose un :
 - Prêt BEI Santé (financement adossé à la Banque Européenne d'Investissement offrant un taux préférentiel) ;
- Partenariat avec Médecins Solidaires (un collectif de médecins généralistes qui ouvrent des centres de santé dans les zones rurales sous-dotées).

La **Banque Populaire du Nord** soutient également les entreprises de la santé, de l'industrie pharmaceutique et de l'écosystème innovant (e-santé, Biotech, Medtech...) via des dispositifs d'accompagnement et de financement des entreprises innovantes (NextInnov) ainsi qu'un partenariat exclusif reconduit avec France Biotech.

Enfin, la **Banque Populaire du Nord** accompagne le financement et la transformation des infrastructures de santé, (hôpitaux publics/privés, associations et fondations, Ehpad, maisons de santé pluriprofessionnelles et hébergement social).

1.5 Les infrastructures clés des territoires, l'économie du sport

Acteur bancaire de référence dans le sport, la **Banque Populaire du Nord** soutient collectivités, professionnels, entreprises du sport, fédérations et clubs, apportant son aide à la promotion du sport professionnel et amateur. Forte de l'héritage des Jeux de Paris 2024, la **Banque Populaire du Nord** poursuit son engagement en faveur du sport, notamment en :

- Soutenant l'organisation de la 1ère édition de la Course des Caps **Banque Populaire du Nord**, une course d'Imoca au départ et à l'arrivée de Boulogne-sur-Mer.
- Accompagnant la ligue de voile des Hauts-de-France, les Comités Départementaux locaux et les clubs de voile de la région.
- Encourageant des athlètes « de l'eau » dans leur formation, leur carrière et leur reconversion. La **Banque Populaire du Nord** a ainsi soutenu 3 athlètes et 1 para athlète du territoire en 2025 (Maxime Beaumont - Anaïs Mai Desjardins – Mewen Tomac et Erika Sauzeau)
- Promouvant un sport durable et inclusif, notamment à travers le soutien à l'ASL Canoë Kayak Grand Arras.
- Mobilisant les collaborateurs autour des valeurs du sport et luttant contre la sédentarité en proposant des cours de sport aux collaborateurs.

1.6 Indicateurs

	31/12/2025	31/12/2024
Production annuelle du financement de l'ESS, du logement social et du secteur public (en M €)	25	17

2. Amplifier nos actions grâce à un mécénat engagé

L'engagement en matière de mécénat de la **Banque Populaire du Nord** s'inscrit au cœur de l'histoire et de l'identité des Banques Populaires. La **Banque Populaire du Nord** se mobilise aux côtés des associations de proximité qui œuvrent en faveur de l'intérêt général.

Cette stratégie de mécénat, définie par les instances dirigeantes de la **Banque Populaire du Nord**, mobilise également les administrateurs au sein des comités de décision, de suivi et d'évaluation des projets.

La **Banque Populaire du Nord** s'engage également dans des actions en faveur de la société civile, via l'aide à la création d'entreprises, l'insertion (notamment via la microfinance), la solidarité et le soutien du monde de l'éducation et de la recherche

La **Banque Populaire du Nord** soutient la Fondation Nationale Banque Populaire, instrument de mécénat des 14 Banques Populaires et de leurs sociétaires depuis 1992. La Fondation favorise l'initiative individuelle et accompagne dans la durée des projets de vie de personnes talentueuses, créatives, ayant l'esprit d'entreprendre et le goût pour l'innovation dans trois domaines : la Musique classique, le soutien au Handicap et l'Artisanat d'Art.

En cohérence avec les actions des Banques Populaires sur leur territoire, la Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) insufflé et porte une politique de partenariats et de mécénat via son Fonds de dotation qui soutient des projets d'intérêt général en faveur de la coopération durable, de la proximité territoriale, de la valorisation du modèle coopératif et durable et de l'entrepreneuriat.

En 2025, le Fonds de dotation de la FNBP a poursuivi son soutien de l'Adie, association nationale et régionale, qui finance et accompagne des micro-entrepreneurs, « Entreprendre pour apprendre », dont la mission est faire découvrir aux jeunes dès le collège la culture entrepreneuriale en leur proposant de créer des mini-entreprises. Un nouveau mécénat a été signé en 2025 en faveur de l'Astee, association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement, dans le cadre du mouvement Agir Pour L'eau Banque Populaire, afin d'étudier la problématique de l'eau et des PME/TPE et de trouver des solutions. Ce mécénat sur trois ans aidera au fonctionnement de l'association, de ses sections territoriales et participera grâce à la création d'un groupe de travail PME à trouver des solutions pour aider les entreprises à appréhender et mettre en œuvre leur transformation hydrique.

En 2025, le Groupe BPCE a lancé une série d'initiatives territoriales de protection du patrimoine naturel : chaque projet s'inscrit dans un cadre d'impact fondé sur la méthode des services écosystémiques, défini avec un comité scientifique (composé d'experts et d'institutions nationales spécialistes des enjeux liés à la biodiversité, à l'eau et à la forêt). Le comité vérifie la conformité de chaque projet, la gestion et le suivi étant confié à des structures techniques et scientifiques locales. La Banque Populaire du Nord porte plusieurs de ces initiatives.

En effet, dans le cadre de notre engagement pour la préservation de la ressource « Eau » sur notre territoire, notre engagement se traduit par des opérations de mécénat auprès du Fonds de dotation de Nausicaa, des Voies navigables de France et du Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France.

Nous accompagnons la protection de 4 écosystèmes locaux, via notre mécénat :

- La restauration écologique des écosystèmes marins de Wimereux par le Fonds de Dotation Nausicaa
- La conservation écologique des marais d'Aubigny-au-Bac par le Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts de France.
- La sauvegarde de la réserve naturelle régionale de l'Escaut-Rivière par le Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts de France.
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur la Sambre par Les Voies Navigables de France dans le cadre de la Fondation Terres d'Eau.

Chaque projet a été évalué selon la méthode des services écosystémiques. Un comité scientifique composé d'experts nationaux (biodiversité, eau, forêt) a validé chaque projet.

La Banque Populaire du Nord a également poursuivi en 2025 son mécénat en faveur de l'inclusion-jeunesse en accompagnant plusieurs structures oeuvrant dans ce domaine :

- L'association Télémaque : Elle agit pour l'égalité des chances dans l'éducation en accompagnant des jeunes de milieux modestes dès le collège.
- L'association C'Possible : Elle est engagée dans la prévention du décrochage scolaire au sein des lycées professionnels et technologiques.
- L'association ARPEJEH : Elle a pour vocation de promouvoir la formation, la qualification et l'emploi des jeunes en situation de handicap

3. Être exemplaire en mettant en œuvre une politique d'achats responsables

3.1 Une relation durable et équilibrée avec les fournisseurs

La **Banque Populaire du Nord** est attachée à la promotion d'une relation durable et équilibrée avec les fournisseurs dans le cadre de la Politique Achats Responsables du Groupe BPCE.

Elle contribue au dynamisme et à la collaboration territoriale en s'appuyant sur des fournisseurs locaux. La part des fournisseurs PME au sein de la **Banque Populaire du Nord** est de 37,3%²² en 2025

En 2025, le Groupe BPCE a réalisé la mesure de son empreinte socio-économique de ses dépenses 2024. Cette étude, menée selon la méthode LOCAL FOOTPRINT®, permet de quantifier les retombées économiques d'une entreprise en France, en termes d'emplois soutenus et de PIB généré. Elle matérialise la contribution de l'entreprise à son écosystème et mesure la valeur créée pour ses parties prenantes.

Adossé à la norme achats responsables ISO 20400, le label Relations fournisseurs et Achats Responsables (RFAR) est décerné par la Médiation des entreprises (dépendant du ministère de l'Économie et des Finances) et le CNA (Conseil National des Achats). Il récompense les entreprises françaises qui établissent des relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs.

La majorité des achats de la Banque Populaire du Nord sont réalisés avec BPCE Achat, ceci permet de garantir le label RFAR à plus de 80 % des achats de la Banque Populaire du Nord.

3.2 Des critères sociaux et environnementaux pour sélectionner les fournisseurs

La **Banque Populaire du Nord** déploie la politique Achats Responsables BPCE ([politique-achats-responsables-du-Groupe-BPCE-2.pdf](#)), qui s'inscrit dans la lignée des ambitions et engagements RSE du groupe, dans laquelle la filière achats joue un rôle essentiel. Vecteur de transformation et d'évolution, la démarche d'Achats Responsables s'inscrit dans un objectif de performance globale et durable, impliquant les entreprises du groupe et leurs fournisseurs.

La RSE est intégrée :

- dans le processus achats, qui précise les modalités de mise en œuvre des achats responsables ;
- dans les dossiers d'achats en incluant des critères RSE adaptés dans les processus de décision, en indiquant dans les cahiers des charges la performance RSE des produits et services prévus et en accroissant le poids de l'évaluation RSE des fournisseurs dans les prises de décision. Depuis 2022, 100 % des catégories d'achats sont couvertes par des questionnaires d'évaluation RSE spécifiques. Une méthode de prise en compte du coût de possession, qui permet d'appréhender les coûts d'acquisition, utilisation et fin de vie est en cours de déploiement au sein de la filière achats ;
- dans des clauses contractuelles spécifiques, visant à faire respecter par les sous-traitants les réglementations relatives aux libertés et droits fondamentaux, santé et sécurité des personnes, aux réglementations sociales, du travail ou environnementales. Le fournisseur doit en justifier sur simple demande ;
- Dans des clauses contractuelles dites "clause carbone" visant à suivre le plan de progrès des fournisseurs en matière d'émission de GES.
- dans l'outil d'identification des enjeux et risques RSE intrinsèques à chacune des catégories d'achats, en amont des projets achats, pour chacune des 142 catégories d'achat ;
- dans la professionnalisation de la filière achats, avec notamment un programme de formation régulièrement étoffé (Achats responsables, formation déployée avec l'AFNOR sur la norme ISO 20400), des plénières réunissant l'ensemble des filières achats et RSE pour un partage d'informations et de bonnes pratiques. En 2025, une formation de sensibilisation aux achats inclusifs a été dispensée à des binômes Achats/Métiers au sein des entreprises du groupe afin d'accroître le recours au Marché de l'inclusion et un partenariat a été mis en place avec la plateforme "marché de l'inclusion" ;
- dans la rémunération variable des acheteurs, une partie de la rémunération reposant sur le respect de la procédure générale d'achats qui intègre les critères RSE et la démarche déontologique ;
- dans le développement des dépenses auprès des fournisseurs du marché de l'inclusion (référencement de prestataires inclusifs, mise en place d'un module de formation spécifique, etc.).

²² Montant de dépenses réalisées avec les TPE/PME sur le montant des dépenses fournisseurs totales sur un an.

3.3 Dispositif de suivi des délais de paiement

BPCE Achats & Services, qui mutualise des activités support pour le compte de la **Banque Populaire du Nord**, s'est doté d'un dispositif de suivi des délais de paiement qui permet de vérifier l'alignement des entités du groupe sur l'objectif maximum des 28 jours de délais de paiements et d'alerter en cas de dépassement de ce seuil.

En 2025, le délai moyen de paiement de la **Banque Populaire du Nord** était de 18,5 jours ouvrables.

Un livre blanc a été diffusé, exposant les enjeux réglementaires, les objectifs à atteindre, les bonnes pratiques à adopter, ainsi que la méthodologie de calcul pour garantir des données fiables et homogènes. Ce livre blanc et un tableau de bord trimestriel sont accessibles à toutes les entités du groupe et à leurs dirigeants.

VI. Être une banque inclusive qui protège

Pour la **Banque Populaire du Nord**, le traitement équitable de ses clients est un principe fondamental. Le respect des règles de bonne conduite permet à la **Banque Populaire du Nord** d'exercer ses activités de manière honnête, loyale et professionnelle et de servir au mieux les intérêts de ses clients. Ses convictions et engagements en la matière sont décrits dans le Code de conduite et d'éthique (se référer au chapitre VIII « Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité, paragraphe 1.1 « Promouvoir une culture éthique »).

1. Placer la satisfaction client au cœur de nos priorités

1.1 Mesure de la satisfaction client

La **Banque Populaire du Nord**, dotée d'outils d'écoute robustes à destination de la clientèle, évalue efficacement les retours d'expérience de chacun de ses clients. Des dispositifs d'écoute performants mesurent en temps réel la qualité perçue par chacun des clients sur l'ensemble des marchés, et aident à détecter des leviers d'amélioration.

Ils interrogent chaque année les clients au travers d'enquêtes à chaud :

- après une interaction du client avec sa banque ;

ou à froid :

- à des moments réguliers au cours de l'année.

1.2 Gestion des réclamations

La **Banque Populaire du Nord**, analyse les réclamations afin de détecter d'éventuels dysfonctionnements, manquements et mauvaises pratiques. L'exploitation des réclamations permet de définir les actions correctrices. La recherche des causes à l'origine des réclamations est une démarche d'amélioration continue. Elle se nourrit notamment des commentaires formulés par les clients dans le cadre des enquêtes de satisfaction et de la veille pratiquée sur internet, des réseaux sociaux ou des avis clients.

Les voies de recours en cas de réclamation et les modalités de contact sont communiquées aux clients sur les sites internet des établissements du groupe²³, sur les plaquettes tarifaires et dans les conditions générales.

Le pilotage du traitement des réclamations concerne en particulier les motifs de plainte, les produits et services concernés par ces plaintes et les délais de traitement. Des tableaux de bord sont communiqués périodiquement aux dirigeants des banques du groupe, aux directions chargées du contrôle interne ainsi qu'aux directions d'exploitation.

En 2025, 60% des réclamations ont été traitées dans les 10 jours ouvrables, le délai moyen de traitement était de 16,7 jours ouvrables.

2. Proposer une offre de produits qui n'exclut aucun client

2.1 Protéger les clients fragiles

La **Banque Populaire du Nord** souhaite permettre au plus grand nombre – dont les personnes en difficulté – d'accéder aux services bancaires. Pour maîtriser les risques d'exclusion, elle met en place des dispositifs permettant aux clients modestes d'accéder à des financements et aux clients en situation de fragilité économique de gérer leur compte bancaire plus sereinement, en se conformant notamment aux réglementations en vigueur et à la charte d'inclusion bancaire et de prévention du surendettement (AFECEI).

Une offre spécifique, dédiée à la clientèle fragile

La **Banque Populaire du Nord** propose une offre spécifique destinée à la clientèle fragile. L'Offre dédiée à la Clientèle en situation de Fragilité financière (OCF), facturée à un tarif maximal d'1 €/mois et garantissant l'accès à des services bancaires essentiels à la gestion du compte.

Cette offre comprend, entre autres, le plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et 20 € par mois, le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte à 16,50 €/mois ou encore un abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS. Les clients « fragiles » ne souhaitant pas souscrire à l'OCF bénéficient également d'un plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte, fixé à 25 €/mois.

Agir en prévention du surendettement

La **Banque Populaire du Nord** agit également en prévention du surendettement. En application de la charte AFECEI, le Groupe BPCE a développé un outil de *scoring* prédictif destiné à détecter de façon préventive une éventuelle dégradation de la situation financière d'un client. Tout client identifié en risque de surendettement reçoit un courrier l'invitant à prendre rendez-vous avec son conseiller afin de faire le point

²³ <https://www.banquepopulaire.fr/votre-banque/reclamation-et-mediation>

sur sa situation et éventuellement réadapter ses produits et services bancaires. Les conseillers peuvent également orienter le client vers des solutions extra bancaires (associations locales, centres communaux d'action sociale).

Acculturer les conseillers financiers à l'inclusion bancaire

Face aux difficultés financières rencontrées par certains clients, l'acculturation des conseillers financiers aux thématiques relatives à l'inclusion bancaire est cruciale : un dispositif de formation spécifique a été mis en place avec un premier module dédié à la prévention du surendettement et aux clients en situation de fragilité, et un second consacré au droit au compte. Ces formations doivent être réalisées obligatoirement tous les cinq ans par les conseillers particuliers en agence et sur les plateformes téléphoniques.

2.2 Le microcrédit au service de l'inclusion financière

Les microcrédits sont des prêts spécifiques dédiés à des publics en besoin d'insertion économique et sociale et qui sont exclus du crédit classique en raison de faibles revenus ou à la suite d'un aléa de la vie. Le microcrédit permet de financer un projet d'accès à l'emploi ou à la mobilité, de création d'entreprise, ou de couvrir des dépenses liées au logement, à la santé et à d'autres événements imprévus. La mise en œuvre du microcrédit est adossée à une garantie publique et à un accompagnement par un organisme d'intérêt général.

Les Banques Populaires, en cohérence avec leur positionnement entrepreneurial, orientent de façon privilégiée leurs actions vers le microcrédit professionnel avec le soutien de l'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique). Les Banques Populaires et l'Adie partagent depuis plus de 25 ans une même ambition : ouvrir les portes du crédit à celles et ceux qui, sans ressources ou diplômes, décident de rebondir ou de se lancer dans la vie. Ainsi, elles contribuent à la dynamique économique dans tous les territoires, y compris les plus fragiles. Ce partenariat, prend vie dans chacune des Banques Populaires en impliquant en interne les collaborateurs, les dirigeants et même les retraités qui sont nombreux à devenir bénévoles de l'Adie.

Les Banques Populaires, également partenaires de longue date de France Active, octroient des microcrédits en s'appuyant sur la garantie France Active et accordent des prêts complémentaires aux Fonds de prêts d'honneur d'Initiative France.

Le réseau des Banques Populaires est également un mécène engagé aux côtés des jeunes entrepreneurs soutenus par l'Adie, en soutenant l'ensemble de l'offre d'accompagnement dédiée aux moins de 30 ans (programme de formation Je Deviens Entrepreneur, fonds de prêts d'honneur dédié aux jeunes et prix Créadie Jeune Banque Populaire).

Au sein de votre **Banque Populaire du Nord**, les initiatives initiées en matière de microcrédit :

- Engagé aux côtés des jeunes entrepreneurs avec l'Adie ;
- Partenaire de France Active

2.3 Les jeunes et les familles

Banque Populaire aspire à devenir la banque de référence pour les jeunes qui entreprennent leur vie, au sens large. La **Banque Populaire du Nord** s'inscrit dans la nouvelle stratégie globale mise en place pour répondre aux attentes et besoins des jeunes générations, en les accompagnant tout au long de leur parcours, de l'enfance à l'entrée dans la vie adulte.

Ce dispositif s'articule autour des principales offres suivantes :

- Pack Famille incluant une carte et un compte gratuits pour les enfants jusqu'à 29 ans ;
- Pour les enfants de moins de 10 ans, des offres d'épargne attractives sont proposées via des parcours de souscription digitaux ; une attention particulière est mise sur l'accompagnement des enfants dans leurs premières dépenses et leur éducation financière via le partenariat avec Money Walkie ;
- Pour les adolescents de 11 à 17 ans, des solutions digitales adéquate (comme une application, qui intègre des conseils et du contenu pédagogique), les aident dans leur bancarisation et autonomie financière ;
- Pour les jeunes de 18 à 28 ans, des offres et des programmes relationnels sont proposées pour les accompagner dans leur indépendance.

Par ailleurs, les Banques Populaires encouragent l'esprit d'entreprendre, en lançant des dispositifs comme l'offre tout-en-un, qui accompagne les jeunes entrepreneurs dans la réussite de leurs projets professionnels et personnels. Pour les micro-entrepreneurs, une offre de certification est proposée ainsi que de webinaires réalisés en collaboration avec le Cnam²⁴ depuis janvier 2025.

2.4 L'accessibilité numérique pour garantir l'inclusion de tous

L'accessibilité numérique est essentielle pour répondre à l'objectif d'universalité des services numériques, puisqu'elle vise à rendre les informations et fonctionnalités d'un service ou contenu numérique accessibles à tous, quel que soit le handicap de la personne ou sa manière d'accéder à l'information. Elle concerne les services numériques à destination du grand public, des collaborateurs et des clients (particuliers et professionnels).

²⁴ Conservatoire national des arts et métiers

Le Groupe BPCE présente ses engagements en la matière via son schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2025-2027. Dans ce cadre, la **Banque Populaire du Nord** a nommé, Candice Devin, chargée de mission RSE, référente Accessibilité Numérique, en charge de cette mission.

Dans une optique d'inclusion numérique, l'ambition est notamment d'élargir les actions en la matière aux personnes en situation de fracture numérique, tout en prenant en compte le vieillissement de la population.

Dans le cadre de cette approche, le Groupe BPCE entend :

- Remédier aux problèmes d'accessibilité des services numériques pour assurer *a minima* une accessibilité partielle ;
- Pour les nouveaux services numériques, faire évoluer les méthodologies projet pour la prise en compte de l'accessibilité numérique dès leur conception.

3. Protéger les intérêts du client et du sociétaire

3.1 Garantir une offre transparente

La **Banque Populaire du Nord** s'inscrit dans la politique de transparence des offres définie au niveau du Groupe BPCE.

Les offres de produits et services, lorsqu'elles sont destinées à un consommateur, doivent respecter les dispositions issues du code de la consommation, relatives aux pratiques commerciales interdites (à l'exception du refus de vente). Y figurent notamment les pratiques commerciales trompeuses ou agressives.

La protection des intérêts de la clientèle est une préoccupation majeure de la **Banque Populaire du Nord**. En toutes circonstances, les collaborateurs doivent servir les clients avec diligence, loyauté, honnêteté et professionnalisme, et proposer des produits et des services adaptés à leurs compétences et leurs besoins. Dans ce cadre, et afin de maintenir un haut niveau de protection de la clientèle, un corpus de procédures est établi et des contrôles portant sur cette thématique sont réalisés.

3.2 Protéger les données personnelles et garantir à nos clients un usage respectueux de leurs données

Protection des données personnelles

La politique de protection des données de la **Banque Populaire du Nord** pose les principes d'usage et d'éthique de l'exploitation des données personnelles dans le respect des textes réglementaires en vigueur. Elle s'applique à l'ensemble des opérations traitant des données personnelles.

Les contrats conclus avec les prestataires traitant de données personnelles, conformément à la législation sur la protection des données personnelles, garantissent leur stricte utilisation aux seules fins d'exécuter leurs prestations. Tout partage de données au sein ou à l'extérieur de la **Banque Populaire du Nord** se limite uniquement à des obligations légales, telles que celles relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Afin de sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques et aux obligations légales, des formations régulières sont organisées sur la protection des données. En 2025, 99% des collaborateurs de la **Banque Populaire du Nord** ont suivi une formation RGD²⁵.

Cybersécurité

Le Groupe BPCE renforce sa gestion des risques cyber et informatiques face à des menaces croissantes et à des exigences réglementaires accrues. En 2025, une politique générale de gestion des risques cyber et informatiques a été adoptée, définissant son champ d'application, les rôles des acteurs et la gouvernance nécessaire.

La gestion des risques cyber et informatiques est intégrée dans la Charte des Risques, de la Conformité et des Contrôles Permanents (RCCP) et dans le cadre des risques opérationnels, avec une cartographie consolidée.

La **Banque Populaire du Nord** a désigné un responsable local des risques cyber, garant de l'application des politiques du groupe, de leur adéquation aux exigences locales, de la mise en place de contrôles, de l'évaluation et du suivi des risques, tout en assurant la promotion d'une culture de gestion des risques au sein de l'établissement.

²⁵ Nombre de collaborateurs ciblés (au titre de l'activité qu'ils exercent) ayant suivi la formation / total des collaborateurs de la cible.

VII. Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité

1. Culture d'entreprise et politiques en matière de conduite des affaires

1.1 Promouvoir une culture éthique

La **Banque Populaire du Nord** décline le Code de conduite et d'éthique²⁶ du Groupe BPCE qui établit un document pratique et clair à destination des collaborateurs, des fournisseurs et des partenaires dans leurs relations avec le groupe. Il met en lumière les règles de conduite et les bonnes pratiques à adopter et repose sur treize principes de conduite articulés en trois parties :

- Intérêt du client et du sociétaire, dont les principes sont les suivants : Favoriser un esprit d'ouverture et de confiance, Garantir un traitement équitable des clients, Protéger les intérêts du client et du sociétaire, Communiquer en toute transparence.
- Responsabilité employeur et salariés, dont les principes sont les suivants : Promouvoir l'exemplarité, l'exigence et la bienveillance, Promouvoir le respect des collaborateurs et leur développement professionnel, Agir avec éthique professionnelle en toutes circonstances, Assurer la pérennité du Groupe BPCE, Promouvoir une concurrence libre et loyale.
- Responsabilité sociétale, dont les principes sont les suivants : Contribuer à une économie de marché humainement responsable, Être un groupe bancaire inclusif et ouvert à tous, Agir efficacement pour la protection de l'environnement et la mutation énergétique vers une économie peu carbonée, Promouvoir le respect des droits de l'Homme dans toutes les activités.

Une formation réglementaire de type e-learning a été élaborée pour acter de la prise de connaissance des principes du Code de conduite et d'éthique dans le groupe. Cette formation est obligatoire pour tous les collaborateurs ainsi que pour tous les nouveaux entrants. Ainsi, au 31 décembre 2025, 98,90% des collaborateurs de la **Banque Populaire du Nord** ont suivi la formation.

1.2 Protéger les lanceurs d'alerte

La **Banque Populaire du Nord** décline la politique relative au « Dispositif lanceurs d'alerte ». Elle précise le type d'alerte qui peut être fait, le processus de signalement et de traitement de l'alerte, la confidentialité des informations, le statut protecteur de lanceur d'alerte et les sanctions encourues en cas de non-respect, ainsi que les personnes qui peuvent lancer une alerte. Une stricte confidentialité des informations recueillies lors d'un signalement est garantie, notamment l'identité de l'auteur du signalement, des personnes visées par celui-ci et de tout tiers qui y est mentionné à toutes les étapes du traitement de l'alerte.

La procédure est diffusée par tout moyen assurant une publicité suffisante, notamment par voie de notification, affichage ou publication, le cas échéant sur son site internet ou par voie électronique, dans des conditions la rendant accessible de manière permanente aux personnes concernées. Pour les prestataires et fournisseurs, une clause figurant dans les contrats indique cette possibilité.

Une formation réglementaire obligatoire de type e-learning accompagne le déploiement de l'outil Whispli et précise notamment les droits et devoirs d'un lanceur d'alerte ainsi que la protection qui lui est attachée.

2. Encadrer nos activités dans l'intérêt des clients et de la société

2.1 Prévenir et détecter les cas de corruption et autres atteintes à la probité

Les principales règles et dispositifs exposés ci-dessous contribuent à prévenir et détecter les comportements susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence :

- Une cartographie des risques de corruption est établie et mise à jour au minimum tous les deux ans par les entités du groupe, selon une méthodologie conforme aux recommandations de l'Agence française anticorruption (AFA) ;
- Tous les collaborateurs, y compris les personnes occupant des fonctions exposées, notamment les dirigeants, sont tenus de suivre la formation aux règles de l'éthique professionnelle et de la lutte contre la corruption ;
- La politique groupe « cadeaux, avantages et invitations » prévoit un seuil maximum pour les cadeaux reçus ou donnés, seuil au-delà duquel une autorisation préalable de la hiérarchie, et une déclaration à la Conformité sont requises ;
- Les fournisseurs dont le montant total d'achats au niveau du groupe est au moins de 50 000 euros font l'objet d'une évaluation, qui prend en compte un certain nombre de critères. Cette évaluation conduit si nécessaire à des diligences complémentaires visant à apprécier le risque in fine au regard notamment des mesures anti-corruption mises en place par le fournisseur ;
- Les relations avec les intermédiaires et partenaires sont encadrées : les contrats et les conventions comportent des clauses anti-corruption ; l'intégrité des nouveaux partenaires du groupe est par ailleurs évaluée dans le cadre du « comité nouveaux produits nouvelles activités » du groupe.

26 <https://www.groupebpce.com/app/uploads/2024/02/Code-conduite-ethique-FR-2.pdf>

Les règles de conduite anticorruption, consultables sur la page « éthique et conformité » du site de BPCE²⁷ sont déclinées par la **Banque Populaire du Nord** et annexées à son règlement intérieur. Des sanctions disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement, sont prévues en cas de manquement à ces règles.

2.2 Lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme

La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) s'inscrit dans un double objectif : d'une part prévenir les activités criminelles en les privant de fonds, et d'autre part assurer la solidité, l'intégrité et la stabilité du système économique et financier.

Le dispositif LCB-FT repose sur cinq composantes principales :

- L'évaluation des risques BC-FT : la **Banque Populaire du Nord** analyse son exposition aux risques selon des facteurs prévus par la législation, inhérents à leurs clients, à leurs services, à leurs transactions et canaux de distribution ainsi que selon des facteurs géographiques. Pour chaque client, un profil de risques BC-FT est établi, permettant de lui attribuer un score de vigilance ;
- La connaissance de la clientèle : le Know Your Customer (KYC) doit comprendre des informations sur l'activité, la surface financière et patrimoniale, des éléments de notoriété disponibles dans des médias fiables, afin de comprendre l'économie générale des opérations financières réalisées par le client (connaissance de l'origine, de la destination des fonds et de la justification du mouvement) ;
- L'exercice d'une vigilance constante sur les opérations, tout au long de la relation d'affaires, et en fonction du niveau de risques BC-FT, qui permet d'identifier les opérations atypiques au regard du comportement attendu du client ;
- L'analyse humaine des alertes et, le cas échéant, la réalisation d'examens renforcés pour traiter le doute sur les opérations atypiques/inhabituelles ;
- Les signalements - également appelés « Déclarations de soupçons » à TRACFIN des opérations douteuses/suspectes, dès lors que persiste un doute sur la licéité des sommes ou des opérations.

D'autres éléments complètent ce dispositif tels que, notamment, un système de contrôle permanent et périodique, des actions de formation et d'information régulière des collaborateurs et des dirigeants, des suivis réguliers par les instances de gouvernance d'indicateurs dédiés.

La **Banque Populaire du Nord** met en place une formation régulière des collaborateurs et dirigeants, au sein d'un dispositif harmonisé de formation d'une périodicité au moins bisannuelle, et des formations spécifiques à la filière sécurité financière. Au 31 décembre 2025, 98,50% des collaborateurs ont été formés à la lutte anti-blanchiment²⁸.

2.3 Respecter les sanctions nationales et internationales (embargos, gels des avoirs)

Le respect des sanctions financières nationales et internationales constitue un élément clef du dispositif de conformité du Groupe BPCE.

La **Banque Populaire du Nord** veille à appliquer strictement les réglementations et n'accepter aucune activité ayant pour objet ou pour effet de contourner les interdictions prévues par ces dernières.

²⁷ <https://www.groupebpce.com/app/uploads/2024/02/Regles-de-conduite-anticorruption-1.pdf>

²⁸ Nombre de collaborateurs ciblés (au titre de l'activité qu'ils exercent) ayant suivi la formation / total des collaborateurs de la cible.

VIII. Indicateurs coopératifs

Les Banques Populaires, dont la **Banque Populaire du Nord**, sont des sociétés soumises à un régime juridique spécifique conforme aux valeurs des coopératives :

- Une rémunération limitée du capital hors de toute spéculation ;
- Des réserves impartageables transmises aux générations futures ;
- Le sociétaire dispose d'une double qualité : il est à la fois détenteur et utilisateur de sa coopérative ;
- Une organisation qui fonde sa performance économique sur l'efficacité collective et la gestion sur le long terme ;
- La primauté de l'intérêt collectif sur l'intérêt individuel ;
- Un ancrage dans les territoires favorisant leur développement (organisation décentralisée).

Les Banques Populaires ont défini conjointement de manière volontaire, un ensemble d'indicateurs répondant aux sept grands principes de l'Alliance Coopérative Internationale pour évaluer leurs pratiques coopératives.

Principe coopératif		Indicateur	2025	2024
1. Adhésion volontaire et ouverte à tous	L'adhésion à la Banque Populaire du Nord est un acte libre et volontaire, sans discrimination de sexe, d'origine sociale, ethnique, religieuse ou politique.	Nombre de sociétaires	123 401	118 710
		Evolution du nombre de sociétaires par rapport à l'année précédente (en %)	+ 3,95 %	-0,68%
		Sociétaires parmi les clients (en %)	55%	34%
2. Pouvoir démocratique exercé par les membres	Les sociétaires se réunissent chaque année pour participer à l'Assemblée Générale de la Banque Populaire du Nord élire les administrateurs et voter les résolutions. Le vote des sociétaires est historiquement à la proportionnelle. Un homme = 0,25% maximum des voix exprimées en Assemblée générale.	Taux de vote à l'AG (en %)	20,95%	22,78%
		Nombre de membres du Conseil d'administration	15	13
		Taux de femmes membres du Conseil d'administration (en %)	45%	45,45%
		Taux de participation des administrateurs aux Conseils d'administration	95,24%	87,04%
3. Participation économique des membres	La rémunération des parts sociales est plafonnée. Les excédents sont en grande partie affectés aux réserves. L'actif net est impartageable.	Montant moyen de détention de parts sociales par sociétaire (en euros)	3496	3430
4. Autonomie et indépendance	La Banque Populaire du Nord est une banque de plein exercice. Les parts sociales ne s'échangent pas sur les marchés et ne sont pas cotées en bourse. La banque est détenue à 100% par ses sociétaires.			
5. Éducation, formation et information	La Banque Populaire du Nord veille, avec l'appui de la FNB, à l'adéquation des contenus de formation des élus, compte tenu des exigences et responsabilités de leur fonction au sein du Conseil d'administration.	Nombre moyen d'heures de formation par administrateur	18 heures	15,5 heures
		Administrateurs ayant suivi au moins une formation sur l'année (en %)	100%	100%
6. Coopération entre les coopératives	La Banque Populaire du Nord est membre de Coop FR, organisme de représentation du mouvement coopératif en France. Elle est représentée au sein du Conseil Supérieur de la Coopération par la Fédération Nationale des Banques Populaires. Elle soutient la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire sur son territoire.			
7. Engagement envers la communauté	La Banque Populaire du Nord fait vivre son territoire, notamment au travers des actions menées au bénéfice de la société et de ses sociétaires.	Empreinte coopérative et sociétale - Nombre d'actions menées et montant associé (en euros)	7 500 760€	7 505 521€

IX. Note méthodologique

Périmètre du reporting

Pour l'exercice 2025, le périmètre de reporting des indicateurs concerne la **Banque Populaire du Nord** uniquement puisque nous n'avons pas de filiales. La **Banque Populaire du Nord** appartient au groupe BPCE.

« L'objectif visé par la **Banque Populaire du Nord** à terme est de publier des indicateurs RSE sur le même périmètre que celui utilisé pour la publication des comptes consolidés. Le périmètre retenu pour l'exercice 2025 a été déterminé selon le champ du possible ; il s'élargira chaque année pour se rapprocher du périmètre de consolidation statutaire. »

Période du reporting

Les données publiées couvrent la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Disponibilité

Le Rapport d'Impact Volontaire de la **Banque Populaire du Nord** est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.img.banquepopulaire.fr/app/uploads/sites/23/2025/10/20163137/riv-201025.pdf>

Précisions sur l'empreinte propre

Dans le cadre de la production des indicateurs liés à l'univers « empreinte propre », qui correspond aux émissions liées à la vie de bureau au quotidien, le Groupe BPCE inclut les périmètres suivants :

- Scope 1 : émissions directes de l'entreprise ;
- Scope 2 : émissions indirectes liées à la production d'électricité ;
- Scope 3 : catégories 1 à 9, conformément à la classification du GHG Protocol.

Les facteurs d'émissions utilisés sont révisés chaque année. Ils sont principalement issus de la base Empreinte administrée par l'ADEME, référence nationale citée par l'article

L229-25 du Code de l'Environnement (décret BEGES). Cette base de données est gérée par un comité de gouvernance regroupant divers acteurs publics et privés (Ministères, Organismes techniques, Associations, MEDEF).



www.banquepopulaire.fr/nord

Document non contractuel.

Banque Populaire du Nord - 847 avenue de la République 59700 Marcq-en-Barœul - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable - 457 506 566 RCS Lille métropole - Inscrite à l'ORIAS sous le n°07 001 925 en tant que courtier, mandataire d'intermédiaire et mandataire d'assurance - Crédit photo : IStock - AdobeStock - Banque Populaire du Nord - Laurent Ghesquière - Photo de couverture : Étaples-sur-Mer.

